



MISE EN ŒUVRE SUR LE TERRAIN DE L'APPEL À L'ACTION

REDÉFINIR LA RÉSILIENCE:

Renforcer le Leadership des
Associations Dirigées par des
Femmes dans les interventions
VBG en situations de crise

REMERCIEMENTS

Ce rapport est dédié au courage et à la résilience sans faille des Associations Dirigées par des Femmes qui travaillent en première ligne dans les situations d'urgences humanitaires. Votre engagement dans le combat contre les violences basées sur le genre, souvent dans des circonstances difficiles, suscite l'espoir et inspire le changement.

Aux femmes et filles dont les voix ont guidé et façonné ce travail, et aux nombreux et nombreuses militant.es, survivant.es, et allié.es qui aspirent à un monde libéré de la violence- ce rapport est un hommage à votre force, votre vision, et votre leadership.

Ce rapport est façonné par diverses perspectives féministes à travers le monde, offrant un point de vue riche, et une sagesse collective qui approfondissent notre compréhension et renforcent notre résolution à mener un changement significatif.

Nous remercions particulièrement Noor S. Al-Ibadi, Suzan Aref, Jeannette Frangieh, Daniella Inojosa, Rosa Elena Acevedo, Paula Quintero Quintana, Erika Veloza, Balkissa Moussa Assane, Claudine Tsongo, Oumou Salif Toure, Luz Helena Rúa, Florence Masika et Iryna Trokhym qui ont partagé leurs riches connaissances et expériences dans des entretiens.

Ensemble, nous pouvons construire un avenir où la dignité, l'égalité et la sécurité sont des droits octroyés à tous et toutes.



Mis en œuvre par:



Concernant ce rapport

Ce rapport a été commissionné par CARE Deutschland e.V., grâce au financement du Bureau des Affaires Etrangères Allemand (GFFO) dans le cadre du projet Call to Action Field Implementation (CAFI).

Ce rapport est co-écrit par les Consultantes Indépendantes suivantse:

Maria Ghazzaoui
Sofiiia Shevchuk
Joanna Maycock

Avec le soutien éditorial de Carla Dietzel et Helene Bittinger (CARE Deutschland e.V.) ainsi que du bureau Consultatif CAFI.

Composition et mise en page par Tom Aspel, Aspel Creative Ltd.

Ce rapport a été préparé en Août-Décembre 2024 et publié en Mars 2025.

TABLE DES MATIÈRES

Liste d'acronymes	4
Définitions	5
Synthèse	6
Provoquer le changement: Faire Progresser la Participation Significative des Associations Dirigées par des Femmes en Situation d'Urgence	8
Partenariats Inéquitables et Dynamiques de Pouvoir: Un Appel au Changement	10
Participation Significative: Présentes mais Exclues	14
Libérer le Potentiel: Accès à un Financement Suffisant et Pertinent	19
Entre Visibilité et Vulnérabilité: L'Impact de la Réduction des Espaces Opérationnels et Civiques	24
Lever les Barrières et Ouvrir la Voie	27
Annexe	28

LISTE D'ACRONYMES

AOC	Afrique de l'Ouest et Centrale
ADIFe	Association Dirigée par des Femmes
ALC	Amérique Latine et Caraïbes
ARDIFe	Association de Réfugié.es Dirigée par des Femmes
AWO	Arab Women Organisation
BWA	Baghdad Women Association
CAFI	Call to Action Field Implementation
COJEFIL	Comité des Jeunes Femmes Leaders
CSW	Commission on the Status of Women
CTA	Appel à l'Action sur la Protection contre le VBG en contexte de crise
DFJ	Dynamique des Femmes Juristes
ENH	Equipe Nationale Humanitaire
GENFAMI	Fundación para el Desarrollo en Género y Familia
GFFO	Bureau des Affaires Etrangères Allemand
GI	Gestion de l'Information
HDA	Himaya Daeem Aataa
IASC	Comité inter-organisation
MENA	Moyen-Orient et Afrique du nord
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OCHA	Office de Coordination des Affaires Humanitaires
ODA	Official Development Assistance
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONGI	Organisation Non-Gouvernementale Internationale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU Femmes	Entité des Nations Unies pour l'Egalité des Genre et l'Autonomie des Femmes
OSC	Organisation de la Société Civile
PDI	Personnes déplacées internes
PEF	Politique Etrangère Féministe
RDC	République Démocratique du Congo
UNFPA	United Nations Population Fund
UNHCR	Haute Commission des Nations Unies pour les Réfugiés
VBG	Violence Basée sur le Genre
VBG AoR	Domaine de Responsabilité Violence Basée sur le Genre
WaSH	Eau, Assainissement, Hygiène

DÉFINITIONS

Dans ce rapport, nous adoptons les définitions suivantes:

Organisations locales et nationales: Conformément à la définition du Comité Inter-Organisation (IASC), les organisations locales et nationales sont des types d'acteurs locaux et nationaux non-étatiques (IASC, 2018). Ce sont des "organisations responsables d'actions de secours, qui siègent et opèrent dans le pays bénéficiaire de l'aide et qui ne sont pas affiliées à une organisation non-gouvernementale internationale (ONGI)." Ces organisations sont des organisations non gouvernementales (ONG) ou organisations de la société civile (OSC) opérant dans un secteur géographique bien défini au niveau infranational, et incluent les organisations communautaires et les organisations confessionnelles locales. Les organisations nationales sont des ONG/OSC opérant dans la totalité du pays bénéficiaire de l'aide. Dans ce rapport, nous nous cibons sur les organisations locales et nationales travaillant sur la violence basée sur le genre (VBG) en situation de crise.

Associations Dirigées par des Femmes (ADIFes): Nous nous conformons à la définition de l'IASC, qui indique qu'une ADIFe est "une organisation avec une objectif humanitaire et/ou une organisation qui est (1) dirigée par des femmes ; ou (2) dont le leadership est principalement constitué de femmes, concrétisé par au moins 50% des postes de hauts dirigeants occupés par des femmes " (IASC, 2024b). Les ADIFes constituent l'un des types d'acteurs locaux ou nationaux non-étatiques. La définition de l'IASC est une définition non-normative, qui ne se réfère pas aux objectifs des programmes ou à la mission de l'organisation. Dans ce rapport, nous nous focalisons sur les ADIFes travaillant à la lutte contre le VBG en situation de crises, y compris des organisations dirigées par des femmes avec un handicap, des femmes aux orientations sexuelles, identités et expressions de genre, et caractéristiques sexuelles diverses, organisations de réfugiés dirigées par des femmes, et autres.

Gouvernements hôtes: Les gouvernements hôtes sont les agences gouvernementales, autorités, ministères, et institutions étatiques dans les pays bénéficiaires de l'aide (IASC 2018).

Bailleurs: Nous définissons les bailleurs comme des entités qui fournissent des ressources financières, biens et services pour soutenir les efforts humanitaires. Les bailleurs fournissent une aide bilatérale sous la forme de flux directs vers les pays bénéficiaires, et une aide multilatérale sous la forme de contribution aux agences de l'Organisation des Nations Unies (ONU) travaillant dans le pays bénéficiaire, ou en finançant des organisations de la société civile travaillant dans les pays bénéficiaires.

Organisations Non-Gouvernementales Internationales (ONGI): les ONGI ne sont pas basées dans le pays bénéficiaire mais mènent des actions dans un ou plusieurs pays bénéficiaires d'aide (IASC 2018). Cependant, certaines ONGI peuvent établir une présence ou une base dans les pays bénéficiaires pour une meilleure mise en œuvre de leurs actions.

Agences de l'ONU: Les agences de l'ONU sont des organisations internationales travaillant avec l'ONU. Dans ce rapport, nous désignons par agences de l'ONU les entités qui fournissent des financements, programmes et services, pour la prévention, la réduction et la réponse à la VBG, directement ou par l'intermédiaire d'ONGI ou d'ADIFes agissant dans des contextes de crise.

Organisations internationales: Nous utilisons le terme 'organisations internationales' conformément à la définition de l'Appel à l'Action sur la Protection contre la Violence Basée sur le Genre en Situation de Crise/ Call to Action on Protection from Gender-Based Violence in Emergencies (CTA) (CTA, 2022a). Les organisations internationales sont les agences de l'ONU, ainsi que la Fédération Internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (FICR), le Domaine de Responsabilité VBG (VBG AoR), l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE), et l'Eirha. ■

SYNTHÈSE

Ce rapport met en lumière le rôle essentiel des Associations Dirigées par des Femmes dans l'action humanitaire et expose les barrières systémiques qui réduisent leur capacité à participer et diriger de manière significative. En dépit de leurs efforts en première ligne pour lutter contre les violences basées sur le genre (VBG), les ADIFes restent extrêmement sous-financées, exclues des sphères de décisions, et sous-estimées au sein d'un système humanitaire patriarcal. Cependant, en agissant de manière audacieuse et décisive, la communauté internationale peut et doit saisir l'opportunité de transformer la prévention, réduction et réponse à la VBG, s'assurant d'efforts plus inclusifs, efficaces et durables.

1. Associations Dirigées par des Femmes : Motrices de la réponse aux crises cependant marginalisées

Les ADIFes sont essentielles à la prévention, réduction et réponse à la VBG durant les crises. Elles fournissent un soutien essentiel, notamment des soins psychosociaux, une assistance juridique, et un plaidoyer en faveur de changements systémiques. Malgré un leadership avéré, leur contribution est sous-estimée, extrêmement sous-financée, et elles font face à une inclusion symbolique dans les processus de décision ainsi qu'un manque de reconnaissance de leur expertise.

2. Des Engagements Non Tenus et une Faible Redevabilité

Le système humanitaire a pris des engagements pour renforcer le rôle des organisations locales, notamment des ADIFes, à travers des initiatives telles que l'Appel à l'Action pour la Protection contre la Violence Basée sur le Genre (CTA) et le Grand Bargain. Cependant, les progrès sont lents du fait d'un manque de volonté politique et de mécanismes de redevabilité insuffisants. Les ADIFes sont souvent mises de côté, luttant pour atteindre les standards élevés requis, alors que des acteurs internationaux notamment des organisations non-gouvernementales internationales (ONGI) conservent un contrôle disproportionné sur les ressources et les décisions.

3. Le Patriarcat à la Source de l'Exclusion des ADIFes

La VBG est profondément structurelle, et pas circonstancielle; elle est à la fois cause et conséquence de l'inégalité entre les femmes et les hommes. En tant que grave violation des droits humains, la lutte contre la VBG nécessite des actions qui priorisent l'autonomie et l'empowerment des femmes et des filles dans toute leur diversité. Cependant, le système humanitaire en lui-même reflète les structures patriarcales, perpétuant la minimisation systémique des voix et du leadership des femmes. Ces inégalités ancrées excluent systématiquement les ADIFes des positions de pouvoir, réduisent leur accès aux ressources, marginalisent leurs contributions essentielles. Sans confronter ces biais, les progrès significatifs dans la prévention et la réponse à la VBG demeurent hors de portée.



Nous avons dû affronter le sexisme du système. Et pour ce faire, il faut parler fort. Vous devez vous imposer comme si vous étiez un homme. Et j'ai trouvé des collègues du même système qui se disent féministes et qui représentent des organisations soi-disant féministes...qui disent des choses comme que nous devons parler de manière plus douce dans les espaces de coordination. Mais je leur dis que je dois lutter contre eux, leur faire face. Parce que sinon, ils ne m'écouteront pas. Pas que moi, ils n'écouteront pas les voix des femmes."

Représentante d'ADIFe, Partenaire CAFI.

Un Appel à Transformer la Prévention, Réduction, et Réponse à la VBG

En prenant des mesures drastiques, la communauté internationale a l'opportunité de mener un changement transformatif en remettant en cause les normes patriarcales qui dévaluent les voix des femmes et excluent systématiquement les ADIFes. La communauté internationale doit en faire plus pour renforcer sa propre redevabilité, en établissant des mécanismes de suivi solides pour s'assurer que les engagements à la localisation et à l'égalité des genres soit concrétisés.

En parallèle des résultats de recherche primaire et des points de vues des ADIFes recueillis par des entretiens, un questionnaire, et des ateliers, ce rapport inclut des recommandations concrètes formulées par les ADIFes à l'attention des agences de l'ONU, ONGI, bailleurs et autres ADIFes, notamment :

- 1. Pour s'assurer de partenariats égaux**, les agences de l'ONU doivent travailler à repenser et reconcevoir les structures de pouvoir pour créer des plateformes de décision réellement inclusives qui font intentionnellement tomber les barrières. Elles doivent soutenir des parcours permettant aux ADIFes d'endosser des rôles de leadership, y compris en réservant des sièges permanents pour les ADIFes dans les structures de coordination.
- 2. Les ONGI doivent reconnaître et remettre en cause leur propre pouvoir**, relevant le défi de devenir des réels alliés pour les ADIFes, prenant plus de risques et partageant les ressources et plateformes de plaidoyer, pour amplifier la voix des ADIFes, leur visibilité et leur représentation dans la sphère humanitaire.
- 3. Les bailleurs doivent repenser leurs approches au financement** et permettre un financement pluriannuel, de base et flexible, pour améliorer la pérennité, la croissance stratégique, et la résilience des ADIFes.
- 4. Les ADIFes et les agences de l'ONU doivent établir des mécanismes solides de suivi** dans tous le système humanitaire- y compris pour le CTA lui-même- pour suivre les engagements sur la prévention VBG et le leadership des ADIFes.
- 5. Les ADIFes doivent continuer à mener des actions collectives en vue d'une participation significative**, appelant continuellement à la cocréation de systèmes transparents qui assurent l'inclusion des ADIFes dans les structures de décision.



Nous voyons que le système de clusters et de sous-cluster invite les ADIFes pour la collecte de données, mais il n'y a pas de redevabilité, il n'y a pas de suivi avec eux, donc ils obtiennent simplement des informations des ADIFes. Mais lorsqu'il s'agit d'agir ensemble, de lever des fonds, ou de les inviter à participer concrètement aux décisions, elles ne sont pas invitées. Et je crois que le contexte varie en fonction des pays ou régions."

Représentante d'ADIFe, Partenaire CAFI.

Le chemin requiert du courage, de la collaboration, et un engagement sans faille envers l'équité. En amplifiant le leadership des ADIFes, la communauté internationale peut révolutionner la prévention, réduction et réponse à la VBG, en créant un système qui protège et autonomise les femmes et les filles dans les contextes les plus vulnérables. Ce n'est pas simplement un impératif moral mais une opportunité transformative de s'assurer que les réponses humanitaires soient basées sur les réalités du terrain et le leadership des femmes et des filles qui sont en première ligne. ■

PROVOQUER LE CHANGEMENT: Faire Progresser la Participation Significative des Associations Dirigées par des Femmes en Contexte d'Urgence

A la suite de catastrophes naturelles et de crises d'origine humaines, les Associations Dirigées par des Femmes (ADIFes) sont les bouées de sauvetages des femmes et des filles confrontées à une escalade des risques de violences basées sur le genre (VBG), qui augmentent souvent dans ces situations de tourmente. Avant, pendant, et après les crises, ces championnes en première ligne fournissent des services vitaux : abris sûrs, soins médicaux, assistance juridique, et prise en charge psychosociale. Elles favorisent l'espoir et la résilience par l'aller-vers dans les communautés, les campagnes de sensibilisation et de plaidoyer visant à rompre le cycle de la violence. Or, malgré leur rôle indispensable dans la délivrance de sécurité et de soins, les ADIFes sont souvent mises de côté— exclusion des prises de décisions, sous-financement, et négation des ressources et de la reconnaissance nécessaire à mener un changement transformatif. Ce rapport met en lumière leurs contributions essentielles et le besoin urgent d'entendre leurs voix et de renforcer leur influence dans la lutte contre la VBG.

La violence basée sur le genre est une problématique généralisée mondialement qui s'intensifie de manière aigüe durant les crises, rendant sa prévention, réduction et réponse essentielle à tout effort humanitaire. Cependant, historiquement, cela n'a pas été considéré comme une priorité vitale. Afin de remédier à cela, une initiative mondiale a été lancée en 2013 pour transformer la manière dont la VBG est considérée dans la gestion des crises. L'Appel à l'Action pour la Protection contre la Violence Basée sur le Genre en Contexte de Crise (CTA) rassemble les acteurs humanitaires, notamment les ADIFes, autour d'un objectif commun : s'assurer que les survivants et survivantes aient accès à des services de soutien sûrs et complets tout en menant un changement systémique pour prévenir, réduire, et prendre en charge la VBG dès l'initiation de la réponse humanitaire (CTA, 2022b). Au cœur de l'initiative CTA, il y a l'objectif de lever les barrières en intégrant des politiques, cadres et mécanismes de redevabilité forts dans l'action humanitaire. La Feuille de Route CTA (2021-2025) insiste sur l'amplification du rôle des femmes et des filles dans la prise de décision et la réponse humanitaire, en particulier à travers les ADIFes, en reconnaissant leur rôle essentiel dans la création de solutions durables (CTA, n.d.). Le projet de Mise en Œuvre sur le Terrain de l'Appel à l'Action (CAFI, qui est maintenant dans sa deuxième phase avec un financement du Bureau des Affaires Étrangères Fédéral Allemand (GFFO), transforme cette vision en action. En renforçant le rôle des ADIFes à travers le partage de capacités en programmation, plaidoyer et leadership VBG, CAFI contribue à ce que les acteurs et actrices de

première ligne soient leader d'une transition vers des réponses humanitaires plus sûres et plus inclusives.

Dix ans après l'adoption du CTA, il est évident que ses promesses ne se sont pas encore concrétisées pleinement en situation de crise, et un travail conséquent reste à faire pour assurer une participation et un leadership significatif des ADIFes dans les processus de décision et de coordination. De plus, des lacunes dans le financement continuent de limiter la capacité des ADIFes à mettre à l'échelle les efforts de prévention, de réduction, et de réponse à la VBG.

En 2023, seul 4.4% des financements des signataires du Grand Bargain ont atteint des organisations locales et nationales, avec seulement 0.6% octroyé directement à des organisations locales, parmi lesquelles les ADIFes sont probablement une petite proportion, indique un rapport du Comité Inter-Organisation (IASC) (Rieger et al., 2024). Cette statistique est un rappel douloureux de la négligence systémique à laquelle sont confrontées les organisations locales et nationales, y compris les ADIFes, dans le paysage financier humanitaire général, en dépit d'une reconnaissance internationale grandissante du rôle des ADIFes dans la prise en charge de la VBG. De plus, comme souligné lors de la Réunion Annuelle du Grand Bargain en octobre 2023, plusieurs signataires signalent une impossibilité de suivre les financements dirigés vers les ADIFes, causant un manque de transparence et de redevabilité. (Secrétariat du Grand Bargain, 2024).

Les barrières à la participation significative des ADIFes se reflètent aussi dans des appels de plus en plus nombreux à une approche plus redevable et plus sensible au genre dans l'assistance humanitaire. La récente mise en place de la Politique IASC pour l'Égalité des Genres et l'Empowerment des Femmes et des Filles dans l'Action Humanitaire, en parallèle du travail continu sur le Cadre de Redevabilité pour suivre la progression à l'égard de cette politique, souligne la transition globale vers la priorisation de l'égalité des genres dans l'action humanitaire (IASC, 2024a). Cependant, le plein potentiel de cette politique ne sera atteint que si elle est implémentée de manière effective sur le terrain, avec les ADIFes jouant un rôle central dans son application.

Ce rapport est une réponse directe au besoin urgent d'identifier et de prendre en charge les barrières et comprendre les éléments facilitateurs à une participation significative des ADIFes dans la planification, la coordination, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de la prévention, réduction, et réponse à la VBG dans les urgences humanitaires.

Le **projet CAFI** vise à traduire la vision et les ambitions audacieuses du CTA, en transférant le pouvoir des décisionnaires du Nord global, aux femmes et aux filles, aux prestataires de services VBG et aux gouvernements responsables du Sud global. Cette deuxième phase de mise en œuvre (2023-2025) est financée par GFFO, contribuant également aux objectifs fixés par la Politique Féministe Etrangère Allemande (FFP) et le leadership du CTA par l'Allemagne en 2023-2024. Cette deuxième phase est facilitée par Deutschland e.V. en partenariat égal avec onze partenaires CAFI, qui sont des ADIFes de neuf pays à travers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA), l'Afrique de l'Ouest et Centrale (AOC), Amérique Latine et Caraïbes (ALC), et l'Ukraine (voir carte). Ces partenaires, à leur tour, soutiennent un large réseau de 205 ADIFes à travers ces régions.

En mettant à l'échelle les capacités existantes des ADIFes à prioriser, concevoir, pourvoir en personnel, ainsi que mettre en œuvre et coordonner la programmation pour la prévention, réduction, et réponse à la VBG, elles seront en capacité de pouvoir agir individuellement pour prendre en charge les lacunes et les faiblesses des interventions humanitaires actuelles.

Réseau CAFI Ukraine
37 ADIFes
Dirigé par Center Women's Perspectives

Réseau Régional CAFI MENA
Dirigé par Arab Women Association of Jordan (AWO)

Réseau CAFI Liban
17 ADIFes
Dirigé par Himaya Daeem Aataa (HDA)

Réseau CAFI Irak [Région du Kurdistan d'Irak (KRI) et Irak Fédéral (FI)]
37 ADIFes
Dirigé par Baghdad Women Association (BWA) et Women Empowerment Organisation (WEO)

Réseau Régional CAFI AOC dirigé par Dynamique des Femmes Juristes (DFJ), République Démocratique du Congo

Réseau CAFI Mali
18 ADIFes
Dirigé par FemiLead

Réseau CAFI Colombie
25 ADIFes
Dirigé par Fundación para el desarrollo en Género y Familia (GENFAMI)

Réseau CAFI Venezuela
27 ADIFes
Dirigé par Tinta Violeta et UNIANDES

Réseau CAFI Niger
48 ADIFes
Dirigé par Comité des Jeunes Filles Leaders (COJEFIL)

Sur la base de consultations avec des ADIFes des réseaux CAFI du Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Afrique de l'Ouest et Centrale (AOC), Amérique Latine et Caraïbes (ALC), et Ukraine (voir carte), ce rapport définit la participation significative comme l'inclusion des ADIFes en tant qu'agents de changement dans les structures de coordination et processus de prise de décisions humanitaires, avec des opportunités équitables d'assumer des rôles de leadership dans la prévention, la réduction, et la réponse à la VBG dans les urgences humanitaires. En d'autres mots: la participation significative des ADIFes est à la fois un processus et un résultat. La question de recherche se cible sur les facteurs facilitants et les barrières à une participation significative, en portant une attention particulière aux mécanismes de financement et aux pratiques qui pourraient empêcher l'implication et la prise de décision dans la programmation ainsi que dans les structures de coordination humanitaire. A travers une approche féministe, participative et inclusive à cette recherche, le rapport se base sur une étude documentaire et un recueil de données primaires auprès de parties prenantes clés sous la forme d'entrevues d'informateurs clés (EIC) avec onze ADIFes (partenaires CAFI), trois bailleurs (dont le GFFO et le Ministère des Affaires Etrangères du Gouvernement Français), ainsi que deux ONGI signataires du CTA. Le recueil des données a aussi pris en compte un questionnaire auprès des 205 ADIFes qui font partie de leurs réseaux CAFI respectifs au sein

des régions, ainsi que trois ateliers avec les onze ADIFes partenaires CAFI.

En mettant au centre les voix et perspectives des ADIFes, ce rapport vise à décrire leur point de vue actuel sur la participation significative et fournir des recommandations concrètes pour aider à refaçonner le paysage humanitaire, afin de mieux soutenir le leadership des ADIFes dans la prévention, la réduction et la réponse à la VBG. Ce rapport est particulièrement pertinent pour les parties prenantes du système humanitaire, y compris la communauté de bailleurs, les agences de l'ONU, les ONGI, les ONG locales et nationales et les autorités nationales et infranationales (hôtes) engagées dans les efforts de réponse humanitaire. De plus, les messages de plaidoyer présentés dans ce rapport peuvent servir d'outils pour les ADIFes à utiliser dans leurs efforts de plaidoyer nationaux et internationaux. En fournissant aux ADIFes des informations basées sur la recherche et des recommandations concrètes, ce rapport féministe et participatif vise à renforcer leur capacité à plaider pour les ressources, la reconnaissance, et les rôles de décisionnaires qu'elles méritent, à la fois au niveau local et national, et au sein du système humanitaire mondial. Ceci peut aider les ADIFes à pousser encore plus efficacement pour des réformes dans les pratiques du système humanitaire, leur donnant le pouvoir de façonner activement les politiques, stratégies, et interventions qui impactent directement les communautés qu'elles servent. ■

PARTENARIATS INÉQUITABLES ET DYNAMIQUES DE POUVOIR: Un Appel au Changement

Les ADIFes dans les contextes humanitaires sont constamment confrontées à des déséquilibres de pouvoir profonds et structurels, qui entravent leur capacité à participer significativement aux processus et structures de coordination et de décision. Comme souligné par une ADIFe dans son questionnaire pour ce rapport, **“la participation est influencée par le déséquilibre de pouvoir”**, reflétant une problématique systémique plus large où les acteurs internationaux— ONG, agences de l'ONU, et bailleurs — dominent le programme humanitaire. Le système humanitaire reflète et réplique les dynamiques de pouvoir patriarcales plus larges qui renforcent les hiérarchies de contrôle et excluent les voix, l'expertise, et les perspectives des femmes et des filles, en particulier celles concernées par des discriminations croisées. Les femmes et les filles sont exclues du pouvoir et leur accès aux ressources est restreint systématiquement sur la base de systèmes patriarcaux.

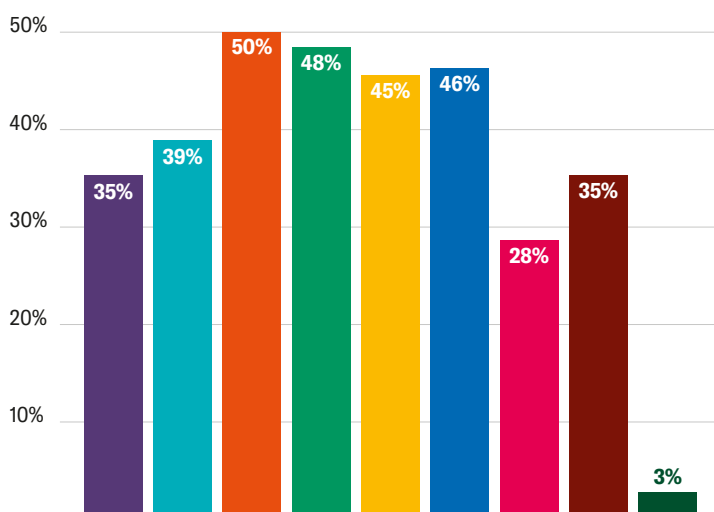
Les acteurs internationaux prennent souvent des décisions sur des programmes d'intervention sans consultation équitable avec les ADIFes, les reléguant au rôle d'exécutants plutôt que de partenaires égaux. Un facteurs essentiel renforçant ces déséquilibres de pouvoir est le contrôle sur le financement par les acteurs

internationaux y compris les ONGI. Les ADIFes dépendent souvent de bailleurs internationaux, ce qui peut restreindre leur autonomie, leur flexibilité à formuler des réponses sur la base des besoins locaux. Comme l'une des ADIFes interrogée l'indique, **“celui qui donne l'argent joue la mélodie”**, soulignant l'inégalité structurelle créée lorsque les ADIFes manquent de contrôle sur leurs ressources.

Les ADIFes rapportent aussi que leur inclusion dans les espaces de coordination est souvent superficielles. Elles peuvent être invitées aux réunions mais leur présence se traduit rarement par un réel pouvoir de décision. Un des partenaire CAFI a noté que les plus grosses organisations conservent l'autorité de décision, laissant les ADIFes plus petites marginalisées et frustrées par la nature symbolique de leur implication.

Globalement, **50 pour cent des ADIFes rapportent que les dynamiques de pouvoir entre elles et les acteurs humanitaires internationaux conduisent à une participation dans les structures de coordination et les processus de décision qui reste symbolique**. Dans les régions Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) et Amérique Latine et Caraïbes (ALC), 41% et 47% des ADIFes respectivement, indiquent que les dynamiques de pouvoir

Questions de l'enquête: **Comment les dynamiques de pouvoirs entre votre organisation et d'autres parties prenantes (ex. bailleurs, ONU, autorités nationales ou locales, ONGI) affectent-elles votre participation significative dans les mécanismes de coordination et aux processus de prise de décision liés à la VBG ?**



Source: Enquête avec 205 ADIFes CAFI, Octobre 2024, illustration interne.

- Création de barrières à une participation significative équitable
- Limitation de notre pouvoir de décision
- Participation symbolique (inclusion sans pouvoir de décision)
- Apparition de compétition entre les organisations locales pour des ressources et une reconnaissance limitées
- Contribution à une participation conditionnelle (ex. exigences à s'aligner avec les priorités du bailleur)
- Restriction de notre autonomie à travers un financement conditionnel
- Limitation de la localisation des actions
- Implique des charges administratives/rédaction de rapports excessifs
- Autres, précisez: (question ouverte)

conduisent à une participation symbolique. Les résultats provenant d'Ukraine et d'AOC, bien que statistiquement non représentatifs, suggèrent également une participation symbolique, avec 56% des ADIFes en Ukraine et 61% en AOC qui l'évoquent également.

Rééquilibrer le Pouvoir par des Partenariats plus Équitables

Les ADIFes ont souligné à plusieurs reprises le besoin en partenariats qui reflètent une réelle égalité, avec un pouvoir de décision partagé dès la phase de conception du programme. Elles plaident en faveur d'une transition des dynamiques de pouvoir— une dynamique qui inclut une répartition équitable des ressources, un co-leadership, et des investissements à long-terme dans l'autonomie, notamment à travers plus de financements de base flexibles et pérennes. Une réelle autonomie n'émerge que lorsque les ADIFes ont le pouvoir de définir leurs priorités et de façonner les réponses humanitaires dans les contextes d'urgence.

Les partenaires CAFI expliquent comment leurs partenaires internationaux arrivent souvent avec des solutions préétablies qui ne sont pas en alignement avec les besoins locaux : **“Les partenaires nous emmènent des projets qui sont ‘prêt-à-porter’. C’est à prendre ou à laisser pour nous, et il a peu ou pas de place pour une remise en question.”** Cette exclusion systématique des prises de décisions précoces renforce les déséquilibres de pouvoir et limitent la capacité des ADIFes à influencer la réponse humanitaire. Un.e des répondant.es a ajouté que “au plus une organisation est impliquée dans la prise de décisions et a accès à l'information et aux ressources, au plus elle a de pouvoir.” 🗨 Les ADIFes demandent à participer aux décisions dès le départ, pour s'assurer que les interventions soient adaptées au contexte et efficaces afin de répondre réellement aux besoins des femmes et des filles. 🗨

Exclusion Structurale et Fragmentation des Efforts

Malgré des initiatives telles que le Grand Bargain, visant à augmenter le leadership des organisations locales, la réalité est que les bailleurs privilégient souvent le travail avec les grosses organisations. L'une des partenaires CAFI note que l'impact des efforts de localisation demeure limité, avec de nombreuses organisations locales notamment des ADIFes, exclues des processus de décisions qui affectent directement leur travail.

Les ONGI sont souvent considérées comme ayant le même rôle que les bailleurs en relation avec les ADIFes, car elles sont le principal contractant avec le bailleur, et les ADIFes sont traités comme des sous-traitants des ONGI. Dans plusieurs situations, les ONGI requièrent une conformité avec les standards stricts imposés par les bailleurs et rajoutent leurs propres exigences de rapportage sur les ADIFes. Les répondant.es aux entretiens, que ce soient des ADIFes ou des ONGI, ont souligné à plusieurs reprises que 🗨 les ONGI pourraient utiliser de leur pouvoir relatif

et de leurs ressources, et servir de tampon pour soutenir et protéger les ADIFes. 🗨 Une ONGI interviewée reconnaît cette tension, notant que, alors que les ONGI plaident en faveur de la localisation, la crainte de perdre le contrôle sur les ressources les empêche d'autonomiser pleinement les organisations locales.

L'accès à des espaces de décision est souvent déterminée par la visibilité, les relations, et l'accès à des informations essentielles—des facteurs hors de la portée d'une majorité des ADIFes. De nombreuses ADIFes ont mentionné les **injustices systémiques linguistiques** qui limitent d'autant plus leur capacité à engager des discussions et négociations clés. Dans le questionnaire, 34% des répondants et répondantes (mondialement) ont cité l'injustice linguistique comme une barrière significative à leur rôle en tant que partenaire de ce travail, avec la plus haute proportion retrouvée en ALC (42% des ADIFes), et la plus basse en AOC (18% des ADIFes). Les barrières linguistiques prennent la forme d'une absence de traduction et d'interprétation dans les langues locales, et de l'augmentation de l'utilisation de l'anglais comme lingua franca dans de nombreux contextes, y compris de manière générale dans le système humanitaire.

🗨 Une solution simple serait d'assurer une traduction et interprétation rapide dans les langues nationales et locales les plus pertinentes. 🗨

“

De nombreuses organisations ont du personnel qui ne parle même pas français, [encore moins la langue locale]. Donc, pour communiquer sur le terrain, il faut des interprètes. Une grande partie de ce travail est réalisé par des ADIFes, des organisations locales sur le terrain, mais qui ne figurent souvent pas dans les rapports, rendant invisible le travail qui a été fait.”

Représentante d'ADIFe, Partenaire CAFI.

“

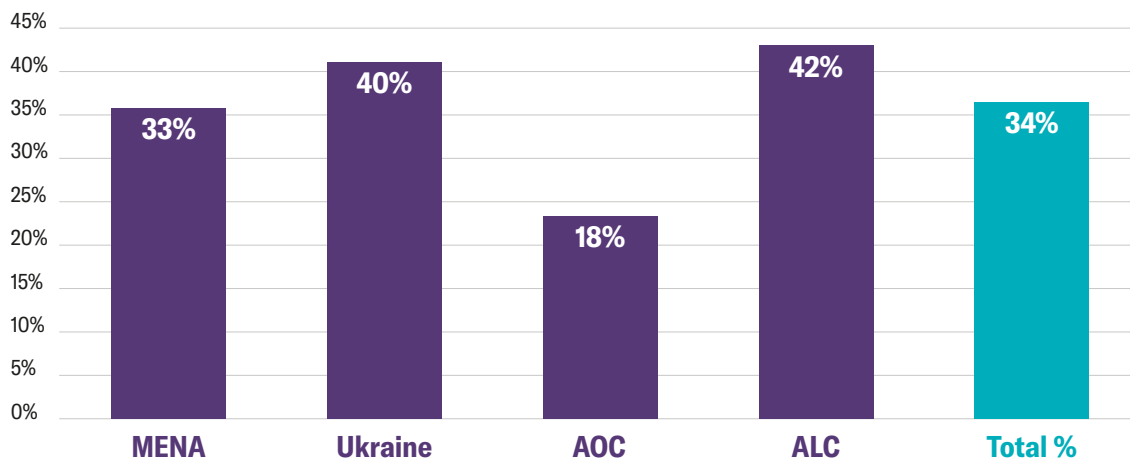
Que ce soit au niveau national ou international, les ADIFes ne sont pas en capacité de réellement participer pleinement parce que les réunions de coordination humanitaire ou les événements mondiaux sont en anglais, parce que c'est la langue que la communauté internationale utilise pour ces espaces de coordination. Cela inhibe la capacité des ADIFes à être visibles et à participer activement et de manière significative.”

Représentante d'un bailleur

Construire un Pouvoir Collectif: Plaidoyer à travers des Réseaux et Coalitions

Les ADIFes reconnaissent le pouvoir de l'action collective pour amplifier leurs voix et influencer les politiques. Les

Question de l'enquête: **Quels obstacles empêchent votre organisation d'être reconnue comme partenaire à part entière ?**



Pourcentage de répondant.es ayant identifié la barrière de la langue comme un challenge

Source: Enquête avec 205 ADIFes CAFI, Octobre 2024, illustration interne.

réseaux et coalitions jouent un rôle crucial, assistant les ADIFes dans le partage de ressources, d'expertises et de stratégies pour plaider en faveur de politiques plus inclusives. 💡 Plusieurs répondant.es ont pointé le projet CAFI lui-même, soulignant comment le réseau CAFI – dans chaque pays et à l'international – a permis aux ADIFes de renforcer leur rôle dans les urgences et à intégrer les perspectives de genres à travers les secteurs. 💡

Cependant, la compétition au sein du secteur entre les ADIFes de petite taille et les plus grandes peut également compliquer les dynamiques de pouvoir, notamment lorsqu'il y a très peu de place pour les ADIFes autour de la table. Les grandes ADIFes au niveau national peuvent reproduire les mêmes pratiques hiérarchiques que celles rencontrées par les petites ADIFes auprès des ONGI, continuant à centraliser le pouvoir au sommet, marginalisant les voix des ADIFes de terrain.

“

Au Niger, la première phase de CAFI a permis la création d'une coalition de femmes, filles et familles contre la VBG. C'est une coalition de plusieurs organisations dirigées par des femmes et des filles dans six régions du Niger. Toutes ces organisations travaillent sur la VBG d'une manière ou d'une autre, qu'elles soient ou non en situation de crise, ou en particulier dans des situations de violence à l'égard des femmes. Dans nos interventions en fait, nous incluons les diverses régions [au Niger] à chaque fois qu'il y a une activité. Lorsque nous avons des activités autour de Niamey [la capitale], ce sont nos représentant.es de ces régions que nous appelons, que nous contactons pour se mettre en lien avec les autorités à l'avance, s'il y a une mission qui implique un déplacement en région. Ils ou elles font un peu de facilitation entre les autorités et la coalition, pour se tenir informé.es sur ce qui se passe dans telle ou telle zone, en particulier dans les zones à haute sécurité.”

Représentante d'ADIFe, Partenaire CAFI.

💡 Une des ADIFes a souligné la valeur d'un engagement continu avec les réseaux, expliquant que même lorsque la participation n'est pas directement liée à leur projet de travail spécifique, cela aide à augmenter la visibilité des ADIFes et des réseaux, ce qui donne des opportunités de financement ultérieurs. 💡

“

Lorsqu'il n'y a qu'une ou deux ADIFes invitées dans ces espaces de coordination, cela reste une position très précaire qui met dans une situation de fragilité. C'est pourquoi les organisations qui nous représentent à ce jour ne réalisent pas pleinement cette représentation de la manière souhaitée. Elles nous disent déjà que l'environnement est très intimidant pour exprimer son point de vue. Donc, si on était plus nombreuses, sur la base d'un quota obligatoire par exemple, on se sentirait peut être moins redevables en termes de la place que nous devons prendre et tout le reste.”

Représentante d'ADIFe, Partenaire CAFI.

Certains partenaires CAFI ont également partagé qu'il est parfois attendu d'elles et eux un rôle de coordination informel, vu l'espace limité disponible dans les structures de coordination humanitaire. Dans ces cas-là, il est attendu des ADIFes qu'elles transmettent une vision représentant toutes les ADIFes, ce qui n'est pas réaliste, et érode le potentiel pour les ADIFes des différentes communautés d'apporter de la nuance et de la perspective. 💡 La création de réseaux d'ADIFes doit être menée par les ADIFes elles-mêmes, et avoir des ressources durables. 💡

Transférer le Pouvoir: Renverser les Hiérarchies

Les ADIFes plaident pour un renversement des dynamiques de pouvoir traditionnelles, où les acteurs internationaux joueraient un rôle de soutien et les organisations locales prendraient le leadership. Ce transfert est essentiel à l'empowerment des ADIFes, pour leur permettre de prendre en charge des réponses humanitaires, d'une manière qui reflète les réalités des communautés qu'elles servent. 🗨️ De nombreux partenaires CAFI suggèrent que les partenariats soient menés par les associations locales plutôt que dictés par les acteurs internationaux. 🗨️

🗨️ Certains acteurs internationaux, tels que le Domaine de Responsabilité VBG (GBV AoR) testent des modèles de co-leadership en Somalie et au Sud-Soudan, avec le soutien d'un bailleur étatique, par lequel des acteurs locaux et internationaux partagent la responsabilité de diriger les structures de coordination humanitaire. La Haute Commission pour les Réfugiés de l'ONU (UNHCR) met en place des efforts pour faire progresser le leadership des ADIFes en faisant une cartographie des ADIFes et des Associations de Réfugié.es Dirigées par des Femmes (ARDIFes) au niveau du terrain, dans des pays pilotes. L'UNHCR a aussi pour objectif de lutter contre les barrières, notamment celles liées à la langue dans les réunions de coordination, et promouvoir les ressources nécessaires pour assurer la participation, tout en encourageant le partage de capacités entre organisations, avec en ligne de mire le soutien des ADIFes vers la transition à des rôles de co-leadership. 🗨️ Bien que ces efforts aient été perçus positivement par de nombreuses

ADIFes dans le parcours pour rééquilibrer le pouvoir, ils nécessitent encore des investissements et une mise à l'échelle pour avoir un impact durable.

Renverser les hiérarchies ne se limite pas à transférer le pouvoir dans les partenariats — il s'agit de reconnaître et de valoriser l'expertise, la connaissance et le leadership que les ADIFes apportent à l'action humanitaire. En mettant les ADIFes au centre de la prise de décision, il est possible de créer des réponses humanitaires plus inclusives, plus efficaces, et plus pérennes. Il s'agit de **“la pérennité des ADIFes en tant qu'acteur.ices de développement à part entière, dans leur pays.”** (Représentant.e d'une ADIFe, Partenaire CAFI) ■



Mais au final, c'est une relation de pouvoir, c'est à dire, il peut y avoir une organisation de coopération, puis soudain on ne nous laisse plus dans les espaces. Mais il s'avère que lorsque nous parlons à une personne de l'agence qui est à New York, et on lui dit quelque chose, la personne appelle, et on a la place. C'est un exercice de médiation des relations hiérarchiques de pouvoir parce que le gouvernement comme les agences sont hiérarchiques, et totalement verticales en interne. Je pense également qu'arriver à une logique horizontale est très difficile parce qu'au sein de l'organisation, c'est très vertical et très hiérarchique.”

Représentante d'ADIFe, Partenaire CAFI.

Recommandations

Pour les ADIFes:

- Construire des réseaux de plaidoyer pour amplifier les demandes de prises de décisions équitables et d'accès autonome aux financements.
- Renforcer les capacités organisationnelles (par ex. gestion financière, planification stratégique, et plaidoyer) pour augmenter la participation et l'influence dans les systèmes humanitaires.

Pour les ONGI:

- Traiter les ADIFes comme des partenaires égaux en cocréant des programmes, promouvant et mettant à l'échelle des modèles où les ADIFes prennent le leadership sur la conception et l'implémentation des réponses humanitaires.
- Développer des cadres de partenariat avec des principes clairs, une redevabilité, et des boucles de rétroaction des ADIFes aux personnels ONGI, pour promouvoir des pratiques inclusives.
- Responsabiliser les personnels des ONGI dans l'implémentation des cadres de partenariats, y compris via le feedback des ADIFes sur le partenariat avec l'organisation.

Pour les agences de l'ONU:

- Mettre en place des quotas pour la participation des ADIFes aux plateformes de coordination humanitaire et décentraliser la prise de décision, créant des plateformes de coordination plus inclusives qui priorisent des voix diverses, en particulier celles des ADIFes de terrain, et déconstruisent les structures hiérarchiques qui les marginalisent.
- Développer des mécanismes pour le suivi et l'évaluation de l'influence des ADIFes dans les résultats des décisions.
- Assurer la traduction et l'interprétation des processus clés dans les langues nationales et locales pertinentes, y compris aux étapes de conception des interventions VBG.

Pour les bailleurs:

- Fournir des financements flexibles, pluriannuels, et rationaliser les processus de demandes de financement pour réduire la charge administrative des ADIFes.
- Financer les réseaux d'ADIFes et les initiatives de partage de capacités pour soutenir le leadership des ADIFes.

PARTICIPATION SIGNIFICATIVE: Présentes mais Exclues

La Définition d'une Participation Significative pour les ADIFes et les Bailleurs

D'après les ADIFes, une participation significative dans les structures de coordination humanitaire nationales et internationales apparaît comme un concept multidimensionnel. Cela inclut la présence dans les structures de coordination, mais va au-delà de la simple présence nécessitant d'avoir une voix qui influence les réelles décisions concernant la direction, les priorités de la réponse humanitaire, y compris des opportunités de prendre des positions de leadership ou de co-leadership des structures de coordination (groupes de travail ou clusters).



Une participation significative ne se limite pas à une présence dans ces espaces. C'est important de pouvoir assister, être présentes, mais une participation significative doit être plus ciblée pour s'assurer que nous soyons impliquées dans les moments de planification, dans les groupes de travail dans les espaces de coordination et de réunion, que nous puissions prendre part à la conception des plans de travaux et des plans d'action annuels. Participer doit aussi signifier avoir la possibilité d'avoir une voix et de fixer des objectifs [pour la réponse humanitaire].”

Représentante d'ADIFe, Partenaire CAFI.

💡 Les ADIFes soulignent que la participation significative inclut une évolution du système humanitaire vers plus de transparence et de redevabilité, et une attention à ce que toutes les parties prenantes comprennent comment les décisions sont prises et puissent contribuer à adapter la manière dont les décisions sont prises dans le système humanitaire.💡

Les ADIFes insistent sur l'importance d'être reconnues comme détentrices des connaissances sur les besoins, les vulnérabilités, et les forces de leurs communautés. Elles appellent au respect et à la mise en valeur de leur diversité ainsi qu'à leur empowerment pour amplifier les voix des groupes exclus tels que les autochtones ou communautés d'ascendance africaines, personnes déplacées internes (PDI), et femmes et filles dans des zones de conflit. Plusieurs partenaires CAFI ont critiqué les acteurs internationaux qui abordent les réponses humanitaires avec des idées préconçues et des méthodes

standardisées, transplantant des pratiques d'une région à l'autre, sans les adapter de manière adéquate aux besoins et contextes uniques de l'environnement local.



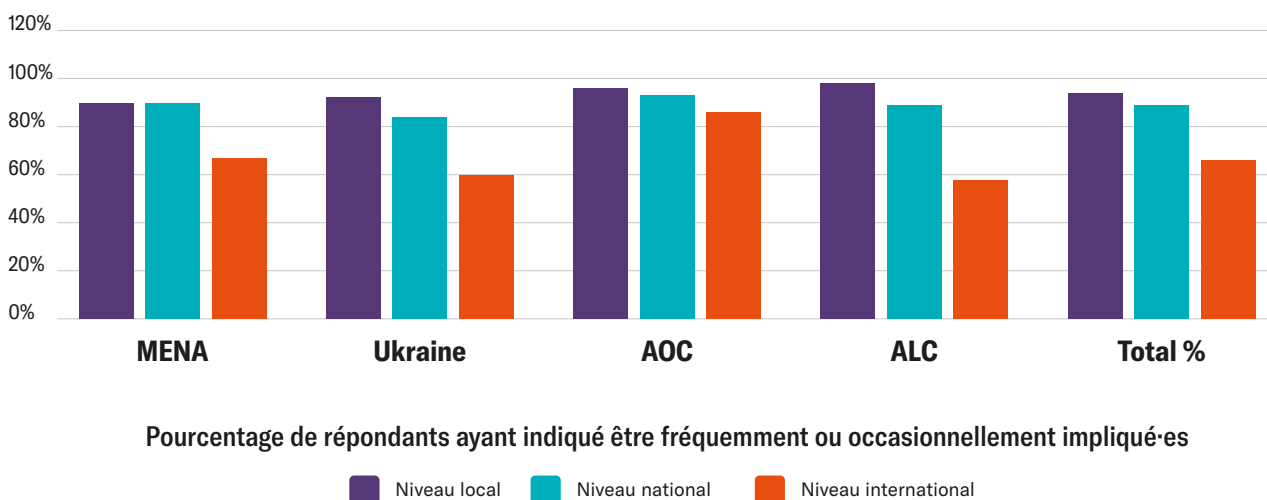
Pour moi, une participation est significative lorsque les ADIFes peuvent exprimer leurs opinions et influencer des décisions dans la réponse à la VBG, car nous sommes en première ligne dans toutes les crises. Notre participation sur le terrain est déjà significative, mais nous avons besoin que notre participation dans les sous-groupes de travail bénéficient aux autres membres des groupes de travaux, et attirent des financements. Les ADIFes connaissent les besoins des femmes car nous sommes en contact avec des femmes survivantes au quotidien, et nous avons l'expertise et le savoir-faire.”

Représentante d'ADIFe, Partenaire CAFI.

Les bailleurs reconnaissent qu'inclure les ADIFes dans les structures de coordination est essentiel,

et qu'il faut en faire beaucoup plus pour améliorer la participation significative des ADIFes dans les structures de coordination humanitaires et les processus de décision.💡 Ils insistent également sur l'importance de l'engagement des ADIFes à tous les niveaux des structures de coordination, y compris dans les Bureaux Humanitaires Nationaux, et à tous les stades, y compris au démarrage de la réponse humanitaire.💡 Un bailleur a cité que “bien souvent au début de la crise [les ADIFes ne font pas partie de ces structures] et à un moment, les ADIFes sont prises en compte et intégrées à la réponse humanitaire, mais c'est parfois déjà trop tard. Donc l'implication des ADIFes dès la survenue de la crise est très important.” Les entretiens avec des partenaires CAFI confirment également l'importance de créer des opportunités pour les ADIFes dès le démarrage de la crise – une pratique qui demeure éloignée de la réalité actuelle. Par exemple, en Ukraine, l'espace pour que les organisations locales puissent co-diriger des structures de coordination ne s'est ouvert que dans la deuxième année de la réponse. Au Niger, une coalition d'ADIFes travaillant sur la VBG n'a pu rejoindre les structures de coordination humanitaires qu'en 2023, deux décennies entières après la première mise en place de la réponse.

Question de l'enquête: **Comment est impliquée votre organisation au niveau local, national et international dans les structures et processus de décision liées à la VBG en situation de crise ?**



Source: Enquête avec 205 ADIFes CAFI, Octobre 2024, illustration interne.

Note: Une marge d'erreur comparative élevée pour l'Ukraine et l'Afrique CEntrale et de l'Ouest suggère que les résultats de ces groupes doivent être interprétés avec précaution.



Une participation significative, pour nous, signifie que les ADIFes sont à la table de la coordination au même titre que les autres parties prenantes. Donc cela veut dire participer à la discussion, et la prise de décision, au même titre que les autres. De notre point de vue, dans ces structures, le pont n'est pas nécessairement franchi entre inviter les ADIFes et leur donner le même poids dans la décision que les autres parties prenantes."

Représentante d'un bailleur

Au-delà des chiffres: Explorer l'Influence des ADIFes dans les Structures de Coordination

La plupart des ADIFes du réseau CAFI rapportent avoir soit fréquemment soit occasionnellement assisté à des réunions dans des structures de coordination locales, nationales ou internationales, et à d'autres processus de décision liés aux interventions VBG dans un contexte humanitaire. Bien que les résultats indiquent que, globalement, 94% des ADIFes du réseau CAFI sont impliquées dans les processus et structures locaux, 89% sont impliquées au niveau national, et 66% au niveau international, il est nécessaire d'aller au-delà de ces chiffres, pour comprendre la signification de cette **implication et l'influence réelle** des ADIFes dans ces structures.

Il est important de noter que cette statistique indique uniquement les ADIFes qui sont en lien avec le projet CAFI. Certains partenaires CAFI ont indiqué que l'implication

des ADIFes avait augmenté suite au soutien du projet CAFI, qui a investi des efforts importants dans le partage d'information sur les structures de coordination. Internationalement, les données UNHCR indiquent que dans des contextes de réfugiés, seuls quatre ADIFes/ARDIFes avaient un rôle de leader ou de co-leader de structures de coordination sur la VBG en 2023 (Page, 2024).

Dans les entretiens, les partenaires CAFI ont indiqué que le niveau et la qualité de la participation variait en fonction du contexte- pays par pays, voire même au sein d'un pays comme la RDC, où les organisations locales et internationales et les ADIFes sont très actives dans l'est du pays affecté par le conflit, mais moins dans les autres régions de la RDC. Les partenaires CAFI dans tous les pays indiquent également que les ADIFes les plus grosses, mieux établies et bien connectées sont plus impliquées que les petites organisations ou les ADIFes dans des secteurs plus reculés.

Qualité de la Participation dans les Structures de Coordination

De nombreuses ADIFes qualifient leur participation dans les espaces de **"limitée"** et **"symbolique"**, et indiquent que leur inclusion dans les espaces de coordination est ressentie comme une simple **"obligation"** pour les autres acteurs internationaux, avec leur présence qui permet de **"cocher la case"** plutôt que de réellement influencer les décisions. Les ADIFes maintiennent que le manque d'inclusion et de participation significative est également dû au **sexisme systémique dans le système humanitaire**. Un.e répondant.e d'ONGI mesure la qualité de la participation par le sentiment d'être inclus.e et d'être dans espace sûr. Certaines ADIFes déclarent que quand elles assistent à des réunions, leurs idées sont souvent ignorées,

et les ADIFes les plus établies dans leurs contextes se comportent comme des ONGI, c'est-à-dire en dominant les processus de coordination. Elles notent que, bien qu'elles soient invitées aux réunions, elles sont rarement consultées ou impliquées lorsque d'importantes décisions sont prises, et qu'elles sont uniquement considérées comme des partenaires d'implémentation ou des sous-traitantes. Les ADIFes pointent que ces réalités sont contexte-spécifiques et peuvent varier d'un pays à un autre.



Je crois que vous devez demander aux organisations locales, aux ADIFes locales, ce que participation significative veut dire, mais cela à faire avec le ressenti. Il s'agit d'avoir un espace sûr. Il s'agit d'avoir une voix. Il s'agit de se sentir écouté.e. Et il s'agit de leur voix et de leur autonomie dans la prise de décision, et de la contribution réellement reçue et réalisée par opposition à être juste une caisse de résonnance, ce qui est le cas à notre connaissance.”

Représentant.e d'ONGI

Une partenaire CAFI pense également que du fait qu'ils sont une organisation nationale participant à des structures nationales, leurs voix sont mieux entendues dans ces plateformes que celles des ADIFes sans présence nationale. Elles suggèrent que généralement, les ADIFes ont plus d'influence sur les structures au niveau local qu'au niveau national.

Les challenges d'une participation significative vont au-delà du symbolique et incluent des barrières structurelles et pratiques. Les ADIFes ont mentionné à plusieurs reprises la barrière de la langue qui exclut les ADIFes non francophones ou anglophones. Le temps et les contraintes logistiques apparaissent également comme des challenges majeurs, en particulier pour des petites ADIFes jonglant avec de multiples responsabilités, leur compliquant la présence aux réunions prévues en dernière minute. Toutes les personnes participantes ont mentionné des challenges logistiques comme des retards à la réception de documents essentiels ou d'invitations à des réunions, qui empêchent les ADIFes de s'impliquer pleinement dans la prise de décision. Ces barrières techniques, numériques, géographiques et linguistiques limitent encore plus la participation des ADIFes, en particulier celles qui ne travaillent pas dans la langue dominante ou qui ne sont pas basées dans la capitale, ou dans les centres régionaux.

Plusieurs partenaires CAFI rapportent que les ADIFes fournissent beaucoup de données et d'informations aux structures de coordination pour informer leurs évaluations humanitaires, leurs efforts de programmation et de planification, mais la relation demeure extractive.



La présence d'ADIFes dans le système d'architecture humanitaire ressemble plus à une obligation suite à un lobbying de longue-date, comme si c'était un passage obligé. Donc, nous ressentons vraiment que c'est une obligation [pour les acteurs internationaux], mais l'environnement n'est pas encore prêt à recevoir et travailler avec les ADIFes. Nous voyons ce challenge particulier, où nous sommes dans un environnement où nous ressentons qu'ils n'ont pas d'autre choix que de faire avec nous, mais qu'ils ne sont pas prêts à travailler avec nous d'égal à égal. Et ici, je parle du système des agences de l'ONU.”

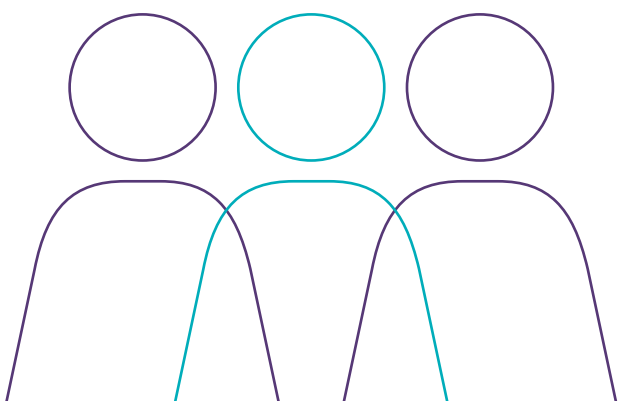
Représentante d'ADIFe, Partenaire CAFI.



La participation significative signifie que les opinions des ADIFes sont prises en compte et influencent les plans d'actions, mais ceux et celles qui dirigent la réponse humanitaire dans mon pays le font de manière symbolique. Une participation significative veut également dire travailler en partenariat, nous ne sommes pas simplement là pour fournir des données aux acteurs humanitaires (sur les activités ou les besoins).”

Représentante d'ADIFe, Partenaire CAFI.

Du point de vue des bailleurs et des ONGI, la participation des ADIFes dans les structures humanitaires est loin d'être significative. Un des bailleurs a mentionné que “le rôle des ADIFes est important dans les structures de coordination, mais il reste faible du point de vue d'une participation pleine et effective dans les divers processus en cours.” **Les représentants/représentantes de bailleurs qui ont été interrogés pour ce rapport ont précisé les challenges pratiques qui limitent la possibilité de soutenir les ADIFes dans leur participation significative, qui sont différentes des barrières systémiques et structurelles rencontrées par les ADIFes.** Parmi les exemples de ce type de défis, les bailleurs mentionnent leur manque d'expérience en égalité des genres et une tendance historique à former des partenariats avec des organisations d'autres secteurs que la VBG [comme la santé, l'éducation, l'Eau, Assainissement et Hygiène (WaSH)], le manque de connaissances du mode opératoire des ADIFes sur le terrain dans un contexte d'urgence donné, ainsi que la barrière de la langue rencontrée par les bailleurs lorsqu'elles participent à des structures de coordinations anglophones, ce qui limite leur capacité à s'impliquer pleinement avec les structures de coordination.



Ouvrir la Voie: les ADIFes Gagnent Lentement du Terrain dans la Coordination et le Leadership Humanitaire

Malgré ces défis, plusieurs partenaires CAFI ainsi que des bailleurs ont noté des progrès, en terme de nombre d'ADIFes rejoignant les structures de coordination humanitaire et les espaces de décision, malgré un rythme de changement lent. Quelques partenaires CAFI ont raconté des cas de réussites, liées à des efforts de plaidoyer conséquents et sans relâche tels que :

 GENFAMI en **Colombie** a été sélectionnée par des membres de l'Espace National de Coordination pour la Prévention et la Réponse à la VBG (ENCVBG) en tant que troisième co-coordonateur du sous-groupe, et le premier à être une Organisation de la Société Civile. Elles considèrent cela comme une reconnaissance du travail de l'organisation et son rôle dans la lutte contre la VBG dans le pays, soulignant l'importance d'inclure les ADIFes dans les espaces de coordination et l'ouverture du système des Nations Unies dans la prise en charge des problématiques humanitaires dans le pays.

 Le Center Women's Perspectives en **Ukraine** a été choisie pour co-présider un sous-cluster VBG local. Un.e représentant.e UNFPA, qui est le co-leader du sous-cluster national VBG, a été invité.e à une réunion stratégique de CAFI Ukraine pour présenter le travail du sous-cluster aux ADIFes et les informer sur comment s'impliquer. Depuis lors, dix ADIFes de plus ont rejoint les groupes de travaux VBG locaux et autres clusters. Six ADIFes étaient déjà membres.

 Tinta Violeta et UNIANDES au **Venezuela** disent que certaines des décisions du Bureau National Humanitaire au Venezuela ont été menées par des organisations locales et nationales. Elles attribuent ce progrès à des ADIFes sollicitant les structures de coordination de manière proactive, et en démontrant que les organisations locales et nationales ont une connaissance approfondie de la situation et du contexte du pays. Elles attribuent également ce succès au récent développement du système humanitaire au Venezuela, qui a coïncidé avec un engagement croissant de la communauté humanitaire mondiale envers la localisation, la parité hommes-femmes, et la protection, entre autres. Ces raisons expliqueraient l'ouverture du système humanitaire au Venezuela à une participation importante des ONG nationales et locales.

 HDA au **Liban** est co-leader du Groupe de Travail ONG du CTA.

 AWO en **Jordanie** était le co-leader précédent du groupe de travail ONG CTA

 COJEFIL au **Niger** a indiqué la poursuite des efforts des ADIFes pour être incluses dans le sous-cluster VBG. Après des années de tentatives infructueuses dans le plaidoyer avec le leader du sous-cluster en faveur l'inclusion dans le sous-cluster d'une coalition d'ADIFes travaillant à la VBG, les ADIFes déjà membres du sous-cluster ont pris les choses en main pour informer les membres de la coalition des dates et heures des réunions ce qui a progressivement permis qu'elles deviennent membre de fait du sous-cluster.

Les partenaires CAFI soulignent que ces **améliorations sont des processus longs, et ont fondamentalement trait à la transformation des structures de l'action humanitaire**, ce qui prend du temps.

Plusieurs répondantes ont également indiqué que des initiatives telles que le projet CAFI contribuent de manière

importante à amplifier la participation significative des ADIFes. En particulier, ont été soulignés le bénéfice du soutien des partenaires CAFI et la présence des ADIFes ou leur leadership dans les structures de coordination et leur participation à des événements internationaux- événements qui deviennent des plateformes essentielles pour le réseauter, rassembler, et faire entendre sa voix. ■



Recommandations

Pour les ADIFes:

- Plaider collectivement pour l'inclusion dans les mécanismes de coordinations tels que les équipes humanitaires nationales, avec des quotas de représentation.
- Utiliser des plateformes tels que les réseaux sociaux, sites web, et autres outils digitaux pour augmenter la visibilité et communiquer les besoins, les réussites, et les contributions.
- Informer les acteurs humanitaires internationaux des barrières pratiques rencontrées pour leur inclusion, qui peuvent être réduites grâce à l'interprétariat durant les réunions, la facilitation de réunions en ligne, et le financement des déplacements pour les réunions en présentiel.
- Améliorer le suivi et les évaluations des résultats de l'impact des interventions humanitaires.

Pour les ONGI:

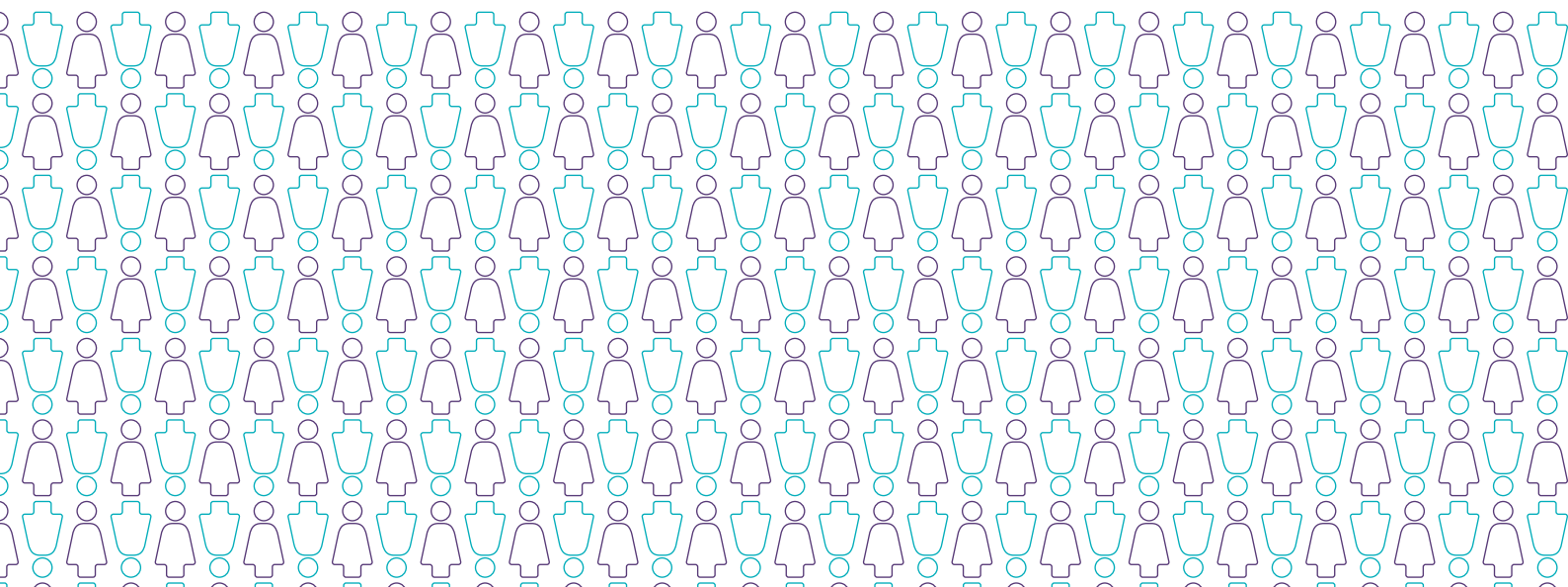
- Libérer de la place pour les ADIFes et plaider pour des quotas d'ADIFes dans les structures de coordination.
- Assurer et fournir des financements pour des mesures qui rendent la participation accessible, telles que le remboursement des frais de déplacement, la facilitation des réunions en ligne, et la présence de services d'interprétariat.
- Favoriser les réseaux d'ADIFes et les rôles de co-leadership pour promouvoir des décisions partagées et un leadership local.

Pour les agences de l'ONU:

- Réserver des sièges pour les ADIFes dans les structures de coordination et assurer leur participation significative à travers les autres structures humanitaires (telles que WaSH et protection).
- Fournir des informations transparentes, accessibles sur les processus de participation, tout en liant les efforts VBG aux autres secteurs humanitaires.
- Ouvrir les opportunités pour les ADIFes d'être co-leaders dans des structures de coordination, et les soutenir dans ces rôles, au besoin.
- Assurer l'inclusion des ADIFes dans tous les cluster humanitaires, liant les droits des femmes et les efforts VBG avec des secteurs comme le WaSH, le secteur ressources financières, moyens de subsistance, pour des réponses humanitaires intersectorielles.

Pour les bailleurs:

- Exiger que les équipes humanitaires nationales et les structures de coordination humanitaire locales et nationales incluent les ADIFes, comme point de départ d'une participation significative.
- Financer la participation des ADIFes aux mécanismes de coordination, levant les barrières comme les déplacements, la langue, et la technologie..
- Soutenir les programmes de renforcement des capacités pour les ADIFes pour renforcer leur influence dans le leadership humanitaire.



LIBÉRER LE POTENTIEL:

Accès à un Financement Suffisant et Adapté

Les ADIFes sont confrontées à des barrières majeures dans leur accès aux ressources financières, limitant leur impact et leur pouvoir de décision sur la VBG en contexte humanitaire. Malgré leur place en première ligne, les ADIFes luttent du fait de financements à court-terme, non flexibles, et par projet, qui ne permettent pas de soutenir des opérations socles, des stratégies à long terme, ou de pérenniser le personnel. **Des exigences complexes et une place importante donnée aux comptes-rendus, discriminent particulièrement les ADIFes**, renforçant les déséquilibres de pouvoir et limitant la participation significative dans la définition des objectifs et la coordination.

“

Lorsque les projets sont sur du court-terme, nous ne pouvons pas garantir leur pérennité. La durée d'un projet a un impact direct sur sa pérennité et son efficacité. Un financement de qualité doit également être flexible, c'est-à-dire, pouvoir s'adapter aux demandes et changements dans nos pays en crise.”

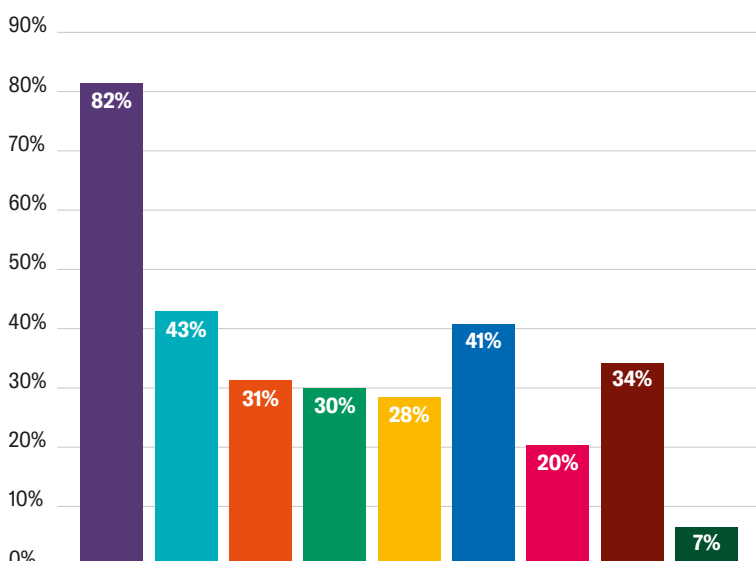
Représentante d'ADIFe, Partenaire CAFI.

Exiger des Financements Socles, Pérennes, et Pluriannuels

Dans l'enquête, 82% des ADIFes ont identifié **le financement insuffisant comme principale barrière à devenir partenaire égal dans les réponses à la VBG**. Les organes de financements priorisent souvent des projets à court terme, avec des cadres de conformité stricts, limitant la capacité des ADIFes à couvrir leurs frais opérationnels, ou à répondre de manière flexible à l'évolution des crises. Comme l'a dit une ADIFe “[il nous faut] du financement institutionnel pour les salaires, pour qu'il y ait une personne de qui apprendre et avec qui travailler, pour que nous n'ayons pas besoin de travailler d'un projet à l'autre.”

Près de 80% des réponses aux questionnaires soulignent la nécessité d'un **accès rapide à des fonds d'urgences**, et 76% plaident pour des flux de financements dédiés exclusivement aux ADIFes. De plus, 65% ont souligné l'importance de financements programme-spécifique, et 62% ont appelé à un financement socle ou opérationnel, pour une action durable. 🧠 Des financements pluriannuels et flexibles sont essentiels à des réponses à la VBG immédiates et une implication stratégique au sein du système humanitaire sur le long terme. 🧠

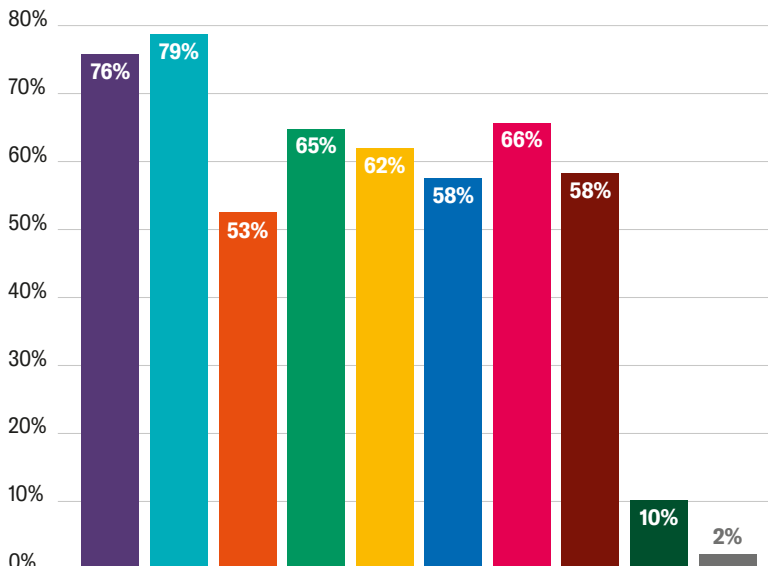
Question de l'enquête: **Quels obstacles empêchent votre organisation d'être reconnue comme partenaire à part entière ?**



Source: Enquête avec 205 ADIFes CAFI, Octobre 2024, illustration interne.

- Moyens financiers insuffisants
- Personnel limité pour une participation aux structures de coordination et aux échanges
- Informations limitées sur les mécanismes VBG et/ou comment s'impliquer
- Restrictions imposées à la participation des ADIFes (tels que quotas pour les organisations locales dans les structures de coordination)
- Manque de visibilité et d'opportunités de plaidoyer
- Priorités fixées par les bailleurs
- Manque de capacités et d'expertise en plaidoyer
- Barrières linguistiques
- Autres, précisez: (question ouverte)

Question de l'enquête: **Que peuvent faire les bailleurs, agences de l'ONU et ONGI pour améliorer leurs mécanismes de financements et leurs pratiques pour soutenir votre participation significative dans les structures de coordination VBG et les processus de prise de décision ?**



Source: Enquête avec 205 ADIFes CAFI, Octobre 2024, illustration interne.

- Envisager des flux de financements dédiés et ouverts uniquement aux ADIFes
- Faciliter un accès rapide à des fonds d'urgence ou de réponse rapide
- Soutenir des modèles de financements collaboratifs (ex. pools de financement)
- Offrir un programme de financement dédié
- Offrir un financement de base/opérationnel
- Fournir des financements pour que le personnel participe aux structures de coordination humanitaire
- Faire une cartographie des financements VBG disponibles
- Faciliter leur mise en conformité et la production de rapports (les rendre moins exigeants)
- Le financement ne joue pas un rôle clé dans la participation significative des ADIFes
- Autres, expliquez: (question ouverte)

“

Si le financement est pérenne, nous pourrions continuer à fournir des services de qualité tels que la santé mentale, le soutien psychosocial, la gestion de cas, et le soutien financier aussi, afin que les femmes et les filles puissent surmonter les chocs.”

Représentante d'ADIFe, Partenaire CAFI.

Le besoin de financements pérennes révèle une problématique centrale, qui est que les ADIFes utilisent trop de temps et de ressources à la recherche de financements plutôt qu'à s'impliquer dans la planification stratégique et la construction à long terme des relations avec les bailleurs. Cela souligne un facteur clé – les ADIFes sont tellement centrées sur la sécurisation d'un financement qu'elles manquent de temps et de ressources pour construire une stratégie ou des relations sur le long terme avec les bailleurs.

“

Du fait de notre besoin de financement immédiat, nous passons tout notre temps à la recherche de financements, plutôt qu'à réfléchir à travailler stratégiquement sur notre situation financière.”

Représentante d'ADIFe, Partenaire CAFI.

💡 Pour les ADIFes, un 'financement de qualité' englobe plus que l'obtention de fonds. Il implique la capacité à couvrir à la fois les dépenses programmatiques et opérationnelles, construire une résilience organisationnelle, et permettre un impact sur le long terme. Un tel financement est caractérisé par sa flexibilité, des engagements pluriannuels, et un financement socle pour couvrir les salaires, les équipements, et les coûts de renforcement des capacités. Comme l'explique une ADIFe partenaire CAFI "un financement significatif veut dire que c'est un soutien flexible à long terme qui peut être utilisé pour des activités programmatiques comme pour le développement organisationnel." Pour qu'un financement soit réellement impactant, il doit aussi être sensible au genre, inclusif, et ajusté aux besoins spécifiques des ADIFes en contexte de crise. 💡

Lever les Barrières à des Partenariats Équitables et Transparents

Un autre challenge important pour les ADIFes est la complexité des exigences de conformité liées au financement. De nombreux bailleurs imposent des processus de conformité exhaustifs qui nécessitent des capacités administratives substantielles— des ressources qui manquent à de nombreuses petites organisations communautaires, reposant souvent sur des bénévoles. De plus, les ADIFes ont décrit l'occurrence de coupes budgétaires ou de redistributions face à des hostilités politiques ou gouvernementales, en particulier du fait de leur plaidoyer sur les droits des femmes et la VBG.



Les standards de conformité de certains bailleurs sont très exigeants, cela nécessite aux ADIFes une équipe dédiée pour y travailler. La conformité demande beaucoup d'efforts, et pour des ADIFes avec seulement dix ou quinze salariés, c'est un défi d'atteindre ces exigences."

Représentante d'ADIFe, Partenaire CAFI.

Un autre sujet récurrent est le manque de suivi et de transparence concernant le financement des ADIFes travaillant sur la VBG. Bien que des initiatives, telles que le Grand Bargain, visent à augmenter les attributions financières locales, le suivi des mécanismes n'est pas adapté. **Les bailleurs sont conscients de cette lacune et soulignent la nécessité d'un système de marquage dans leur système de gestion de l'information pour suivre les financements vers les ADIFes.** Sans marquage fiable, les progrès dans vis-à-vis d'objectifs tels que l'engagement du Grand Bargain à ce que 25% du financement humanitaire soit alloué à des organisations locales (Grand Bargain 2016), et l'engagement des bailleurs du CTA à augmenter le financement de la VBG en contexte d'urgence et le financement direct des ADIFes (CTA, n.d.) ne sera pas possible.

💡 Les ADIFes insistent sur le besoin de partenariats égaux et transparents avec les acteurs internationaux y compris les bailleurs. 💡 Ceci n'inclut pas seulement un accès égal aux financements, mais également une distribution juste des ressources, telles que les frais généraux. Un.e partenaire CAFI indique **"des partenariats égaux nécessitent de la transparence, et des coûts généraux partagés, avec des ADIFes qui participent aux décisions stratégiques."**

💡 Une attribution transparente des ressources et une implication significative dans les processus de décision sont essentiels pour favoriser des partenariats égaux. 💡 Alors que les bailleurs et les ONGI soutiennent de plus en plus des modèles de co-gouvernances, il y a une incertitude sur l'institutionnalisation de la participation des ADIFes, sans dépendre de financement à court terme par projet. Les progrès dans des contextes comme le Sud-Soudan et la Somalie, où les ADIFes ont pris des rôles de co-leaders, reste fragile face aux changements dans les financements et/ou les priorités politiques.

Repenser le Renforcement des Capacités

Le partage de capacités reste un sujet litigieux. Plusieurs partenaires CAFI soulignent que les programmes échouent à se centrer sur les voix et les expériences de ADIFes, causant à une lassitude et à un impact limité.



Ce soutien en renforcement des capacités dépend de qui a décidé quelle capacité est nécessaire. Et c'est pourquoi beaucoup d'organisations sont lassées du renforcement de capacités. On nous abreuve de formations, mais au final la question est: qu'en retire-t-on ?"

Représentante d'ADIFe, Partenaire CAFI.

Une ADIFe a pointé que le renforcement de capacités peut mener à l'empowerment pour les ADIFes, s'il s'agit de leur donner l'opportunité d'échanger des compétences et connaissances pour un impact durable. D'après l'enquête, les trois principales actions qui peuvent améliorer la participation significative des ADIFes sont : **accès à l'information, ce qui inclut des mises à jours et outils sur la prévention, réduction et réponse à la VBG ; formations ou informations sur les attentes des bailleurs, les procédures et exigences de conformité ; et opportunités pour les ADIFes d'échanger leurs expériences et connaissances entre elles.** D'après une partenaire CAFI, ces efforts "renforcent notre capacité à habiter le système humanitaire, comprendre les tendances, et rester à jour sur les sujets cruciaux comme la VBG et la sécurité." Le renforcement des capacités est aussi nécessaire pour que la communauté internationale comprenne les réalités de la VBG, et comment être en partenariat égal avec les ADIFes.

Comprendre et Partager le Risque

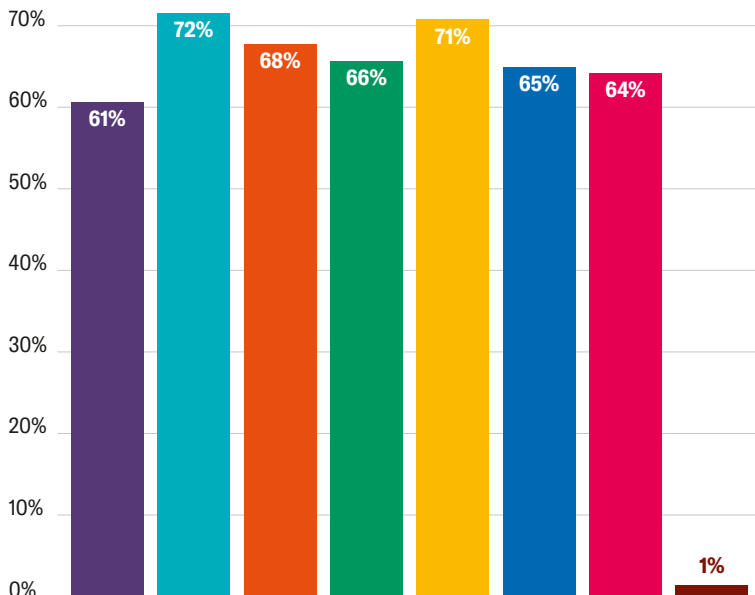


Nous avons uniquement accès à des petits financements, et nous avons besoin de soutien à long terme. Nous n'avons pas beaucoup progressé sur la localisation et les bailleurs disent que c'est faute de capacité organisationnelles suffisantes dans les ADIFes, alors que parfois ce problème est exagéré, mais je crois que nous pouvons réduire cet écueil, en réduisant les exigences de bailleurs et augmentant les capacités des ADIFes."

Représentante d'ADIFe, Partenaire CAFI.

Alors que les exigences de conformité visent à la gestion des risques, il créent une charge qui empêche les ADIFes d'obtenir les financements et le soutien nécessaire. La complexité et l'inflexibilité de ces exigences limitent la capacité des ADIFes à accéder aux ressources nécessaires à la mise en place de stratégies à long-terme, le recrutement de personnel, et l'investissement dans leurs opérations sociales, au final limitant leur efficacité dans la prise en charge de la VBG et des besoins humanitaires.

Question de l'enquête: **Quels types de renforcement de capacités soutiendront la participation significative de votre organisation en tant qu'acteur VBG ?**



Source: Enquête avec 205 ADIFes CAFI, Octobre 2024, illustration interne.

- Formations à des sujets techniques en lien avec la VBG (ex. standards minimums VBG)
- Accès à l'information, actualisations régulières et outils sur la prévention, réduction et réponse à la VBG
- Opportunités pour les ADIFes d'échanger leurs expériences et leurs connaissances
- Formation sur le plaidoyer et l'influence
- Formation ou sessions d'information sur les attentes, procédures, et critères de conformité des bailleurs
- Information pour rejoindre et participer aux mécanismes de coordination VBG
- Mentorat du personnel et opportunités de coaching (general)
- Autres, expliquez: (question ouverte)



Lorsque nous programmons beaucoup de financements sur une courte période, nous faisons attention aux risques associés – elles [les ADIFes] sont déterminées par la passion et les besoins qu'elles constatent sur le terrain, mais nous sommes très prudents dans le cas où nous verrions des conséquences négatives en terme de risques pour les ADIFes qu'elles ne sont pas en capacité de gérer.

Représentant.e d'un bailleur

Concernant le manque supposé de capacités organisationnelles chez les ADIFes, cité par les bailleurs comme problématique majeure, certain.es ont même suggéré que c'était la raison du progrès lent de la localisation. Cependant, les risques (organisationnels, programmatiques, fiduciaires, réputationnels et autres) sont une réalité pour toute organisation humanitaire travaillant dans les contextes d'urgences, mais elles sont soulignées de manière disproportionnée dans le cadre des partenariats avec les ADIFes, reflétant des biais sous-jacents dans la confiance des bailleurs. Cette méfiance sélective peut être issue de facteurs systémiques, comme les préjugés de genre et raciaux, qui influencent quelles organisations les bailleurs considèrent comme fiables ou capables de gérer les risques, mettant une barrière supplémentaire aux progrès en localisation.

Bien que les bailleurs et ONGI reconnaissent les déséquilibres de pouvoir qui limitent la participation

des ADIFes, ils mettent l'accent sur la conformité, la redevabilité, et la gestion des risques comme obstacles principaux à la localisation. Ce point de vue néglige les barrières structurelles auxquelles les ADIFes sont confrontées, y compris des modèles restrictifs de financement et des systèmes de décision hiérarchiques qui dominent leur réalité.

D'après les ADIFes, le vrai risque – rarement reconnu – est l'absence de soutien aux organisations de terrain qui sont en première ligne dans la lutte contre l'injustice systémique. Etant donné que les crises deviennent plus aigües et plus prolongées, et étant donné l'augmentation de l'hostilité envers le genre, les ADIFes continuent de faire face à une opposition anti-genre et à des acteurs étatiques autoritaires bien financés. **Le coût du non-financement des ADIFes est une perte de réponses essentielles et locales à la VBG, qui contrecarre l'objectif même de l'action humanitaire: d'assurer une protection réelle des populations affectées, y compris les femmes et les filles, et de prioriser leurs besoins.**

Les cadres existants pour la gestion des risques ignorent les effets des inégalités structurelles, qui créent des lacunes dans la prévention, la réduction et la réponse à la VBG. Pour progresser, il faut une transition dans la compréhension du risque. Les acteurs internationaux y compris les bailleurs, doivent partager la responsabilité avec les ADIFes, offrir plus de soutien plutôt que d'imposer des règles de conformité strictes. Les ADIFes pensent que le 'risque' ne doit pas être perçu juste comme quelque chose à éviter ou à passer à travers des processus rigides, mais un challenge commun à relever dans la lutte contre l'injustice systémique qu'est la VBG. ■

Recommandations

Pour les ADIFes:

- Continuer à construire des alliances avec des acteurs nationaux et internationaux pour partager des informations essentielles, augmenter la visibilité, et provoquer l'engagement des bailleurs.
- Mettre en œuvre des stratégies proactives pour plaider pour la transparence des financements en utilisant des cadres tels que le Grand Bargain et le CTA pour responsabiliser les bailleurs.

Pour les ONGI:

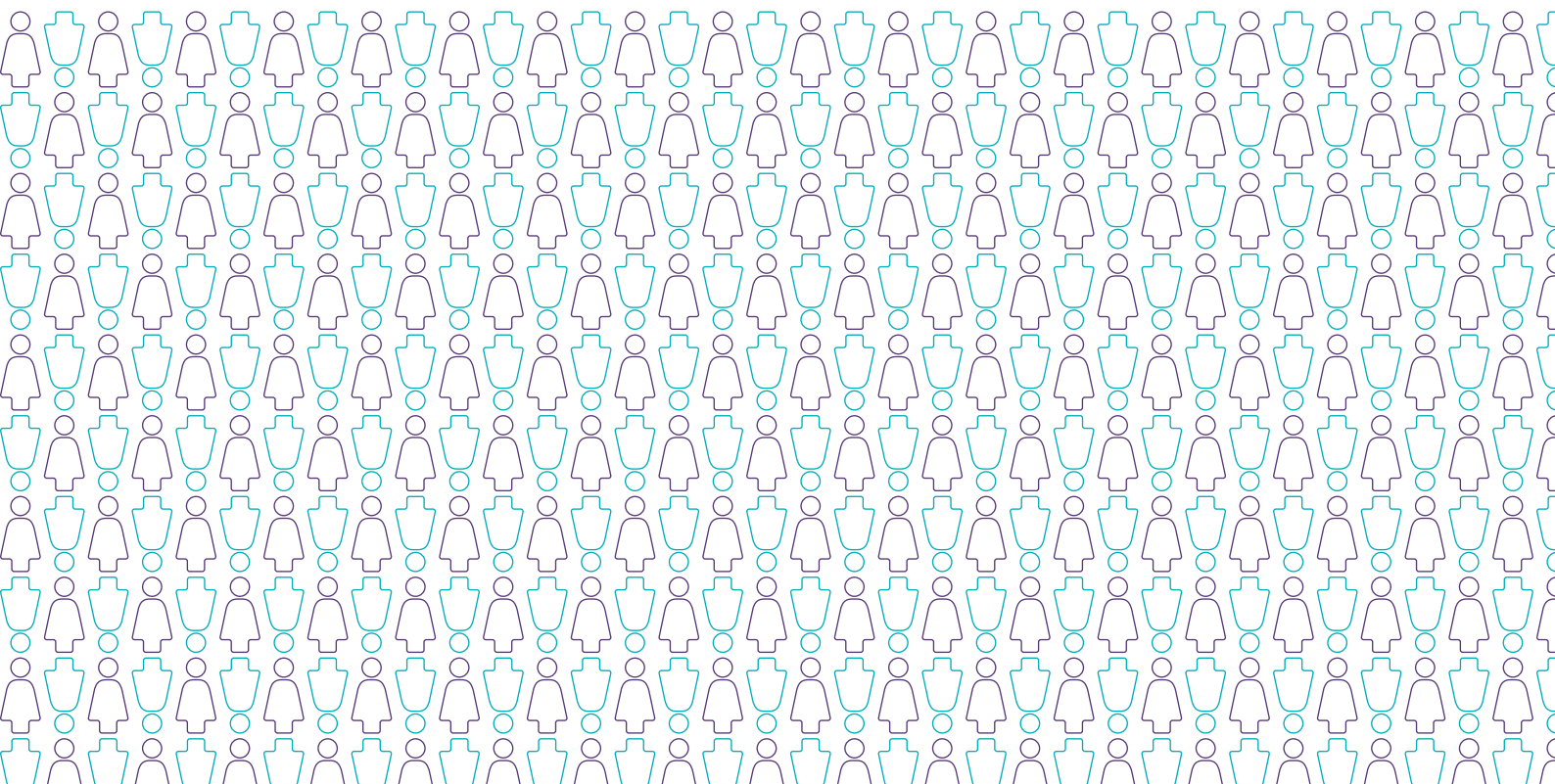
- Collaborer avec les ADIFes pour construire des mécanismes de sous-financements équitables, veillant à un partage juste des coûts généraux, et soutenant les ADIFes dans le renforcement des capacités sur la conformité et le financement stratégique.
- Collaborer avec les bailleurs pour simplifier les processus de financements et plaider pour un financement flexible et pérenne.
- Adopter des approches sectorielles et organisationnelles pour favoriser des partenariats égaux et une responsabilité partagée avec les ADIFes, en s'assurant d'une gestion des risques partagée et en fournissant le soutien nécessaire à la réduction des risques pour les ADIFes.
- Plaider auprès des bailleurs pour harmoniser les processus de demande de financements et réduire la charge administrative, en s'assurant que les ADIFes reçoivent une compensation juste pour leurs coûts indirects.

Pour les agences de l'ONU:

- Créer des structures de financements flexibles et redéfinir les mécanismes de partage de la gestion des risques pour permettre une implication directe des ADIFes.
- Créer et affiner les systèmes de suivi [par ex. Plans de Réponses Humanitaires et Service de Suivi Financier de Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA)] pour suivre l'attribution des financements aux ADIFes, s'assurant de la disponibilité de données pour suivre l'adhésion et l'amélioration de la redevabilité envers le Grand Bargain et les engagements du CTA.

Pour les bailleurs:

- Transition vers des modèles de financements socles, pluriannuels, qui couvrent l'essentiel des coûts opérationnels pour les ADIFes.
- Harmoniser les cadres de conformité et investir dans des partenariats égaux, priorisant les principes féministes tels que l'inclusivité, la responsabilité partagée, et la cocréation avec les ADIFes, dans l'adaptation des systèmes des bailleurs.
- Simplifier les processus de demande de financements, tout en fournissant une assistance technique pour s'assurer d'une accessibilité pour les ADIFes et les impliquer activement dans la conception de ces processus.
- Travailler en partenariat avec les ADIFes pour assurer un accès équitable aux opportunités de financements, plutôt que de favoriser la compétition entre les ADIFes, et inclure les ADIFes dans les structures de gouvernance pour s'assurer que les fonds leur parviennent sans dommage.
- Investir, pour le personnel des bailleurs et des ONGI, dans le renforcement de capacités à favoriser des partenariats égaux avec les ADIFes, insistant sur le savoir local, le leadership de terrain, et les principes féministes.
- Redéfinir les approches à la gestion des risques en intégrant les principes de partenariats égaux, de responsabilité partagée, et de participation des ADIFes à la gouvernance.



ENTRE VISIBILITÉ ET VULNÉRABILITÉ: L'Impact de la Réduction des Espaces Opérationnels et Civiques

Pour les ADIFes, la visibilité est intrinsèquement liée à leur légitimité, crédibilité, et capacité à interagir pleinement avec la coordination humanitaire. 🧡 Elles déclarent qu'être reconnues publiquement pour leurs contributions a ouvert des portes pour le plaidoyer, et créé de nouvelles opportunités de partenariat. 🧡 **Une reconnaissance de l'état et des survivant.es également augmente la confiance au sein des communautés, augmentant la confiance des survivant.es pour porter plainte et solliciter des services.** Cette visibilité permet aux ADIFes de renforcer les relations avec les organes gouvernementaux et d'autres acteurs humanitaires, ce qui améliore leur impact opérationnel.

Les ADIFes voient aussi la visibilité comme un moyen d'influencer les espaces de décision et d'améliorer la mobilisation des ressources et la stabilité organisationnelle. Certaines ont cité qu'avoir de la visibilité via les partenariats avec les bailleurs et les ONGI améliore leur reconnaissance en tant qu'actrices majeures du système humanitaire. 🧡 D'autres ont dit qu'être visibles dans les espaces de coordination signale aux bailleurs une légitimité, menant à de meilleures chances d'accéder aux financements. 🧡 Elles mettent en garde contre l'insuffisance de la visibilité sans changement structurel. La visibilité doit être accompagnée d'un accès significatif aux structures de coordination et aux processus de décision, sinon la visibilité n'est qu'une étape symbolique.

Malgré ces éléments de progrès, les ADIFes signalent que la visibilité n'est pas toujours positive, suivant le contexte sécuritaire. Plusieurs inquiétudes ont été exprimées sur la vulnérabilité liée à la visibilité, indiquant qu'elle peut causer une vulnérabilité à la manipulation (par des acteurs civils ou étatiques), et exacerber les risques pour les ADIFes, en particulier dans les contextes de hausse de l'hostilité envers le genre et des mouvements anti-droits.

Les ADIFes assiégées

Les ADIFes déclarent une augmentation de l'hostilité sociale, politique et religieuse, en particulier dans le contexte de hausse des mouvements anti-genre et d'institutions religieuses influentes ; on en voit des exemples au Venezuela, en Irak, en Ukraine, au Mali et au Niger. Des conséquences similaires sont décrites dans des pays avec des régimes militaires. De plus, en Colombie, les conflits armés entre groupes illégaux dans certaines régions et l'augmentation de flux migratoires mixtes en provenance du Venezuela ont exacerbé la crise humanitaire, causant déplacements forcés, violences, vulnérabilité augmentée pour les populations concernées, et augmentation des risques pour le développement des ADIFes dans les communautés. Cet espace opérationnel et civique en rétrécissement est signalé

comme un facteur d'augmentation de la vulnérabilité du personnel des ADIFes qui sont cibles de violence, ce qui les expose à des risques sécuritaires, entres autres, limitant leur capacité à remplir leurs missions. Certaines ADIFes ont déclaré avoir dû fermer leurs bureaux par périodes pour protéger leur personnel, ou que leurs leaders ont dû déménager pour leur sécurité, suspendre leurs opérations, ou reformuler ou abandonner des activités d'un projet par peur de représailles par des acteurs étatiques ou non-étatiques. Le questionnaire réalisé avec le réseau des ADIFes de CAFI a révélé que cette **exposition accrue à des hostilités politiques ou sociales a été identifiée par 67% des répondant.es, avec 50% notant une vulnérabilité accrue à la violence ciblée et 49% citant du personnel menacé dans sa sécurité.**



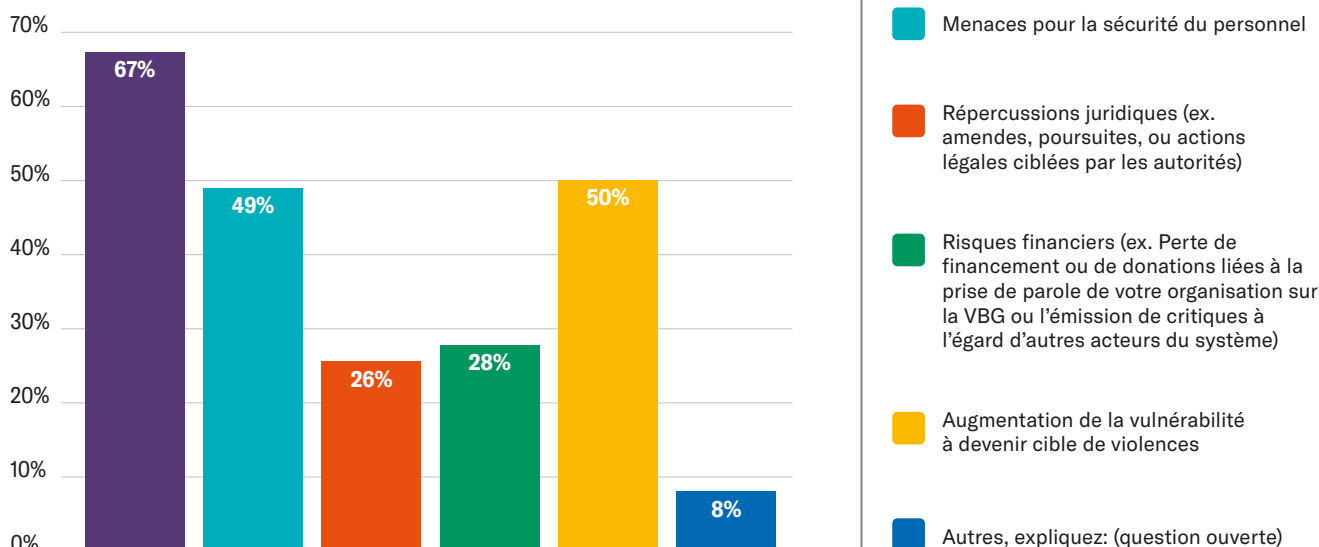
Nous avions auparavant un système de référencement pour les survivant.es à la VBG, et les référencement étaient faits par le gouvernement vers les ADIFes proposant des services VBG. Ils donnaient également des informations aux survivant.es sur comment accéder aux services, et les ADIFes fournissaient des services dans des hébergements d'urgence, tribunaux et prisons, et camps de réfugiés. Nous étions toujours présent.es pour délivrer des services sur site, et nous rapportions les problématiques au cluster, pour plaider pour améliorer ces services. Actuellement, nous ne pouvons pas accéder aux hébergements d'urgence sauf avec plusieurs permis du gouvernement. Certaines choses que nous avons accomplies sont toujours là, mais moins efficace.”

Représentante d'ADIFe, Partenaire CAFI.

ADIFes Leaders avec une Résilience Adaptative

🧡 Les ADIFes déclarent que leur mécanisme de gestion immédiate aux restrictions des espaces civiques est une adaptation et une flexibilité dans la programmation, une diversification des secteurs de travail, et une discrétion lors du tissage de relations avec les communautés sur le terrain. Elles rapportent également une planification attentive et une recherche de voies de dialogue et de plaidoyer avec les acteurs étatiques et d'autres, lorsque c'est possible. 🧡 Dans ce contexte, les ADIFes rapportent que les acteurs humanitaires (en particulier les agences de l'ONU) sont souvent des spectateurs et sont réticents à prendre des mesures concrètes pour contrer l'hostilité.

Question de l'enquête: **A quels risques en matière de sécurité êtes vous exposé.es lorsque votre organisation assume des rôles de leadership en tant qu'acteur VBG dans votre pays ?**



Source: Enquête avec 205 ADIFes CAFI, Octobre 2024; illustration interne.



Dans le cas de [mon pays], ce qui se passe c'est que la relation entre l'architecture humanitaire, via le bureau du Coordinateur ou de la Coordinatrice Humanitaire du pays, et le gouvernement est tendue. Nous avons vu plusieurs incidents qui ont mené à des ruptures partielles de la relation. Donc je pense que l'architecture humanitaire en général est très prudente lorsqu'elle aborde ces sujets. Aussi, dans [mon pays] une part importante des organisations qui sont partenaires dans le système humanitaire sont des organisations qui ont une base religieuse. Alors que le système humanitaire [de mon pays] a conservé une chronique des droits humains, nous ne voyons pas d'actions concrète en réponse à cet espace civique et opérationnel rétréci."

Représentante d'ADIFe, Partenaire CAFI.

Dans ces contextes, augmenter la visibilité des ADIFes est à double tranchant. Une exposition publique peut augmenter la protection en mettant en lumière le travail important des ADIFes, mais cela peut aussi provoquer des hostilités dans des contextes conservateurs ou changeants. Les ADIFes soulignent le sens de la solidarité entre les ADIFes à travers la coalition et les alliances, et le travail avec des allié.es soutenant.es identifié.es.

Plaidoyer et Augmentation de la Redevabilité

💡 Les ADIFes et les bailleurs reconnaissent l'importance de la visibilité et du plaidoyer pour responsabiliser le système humanitaire. 💡 Une organisation partenaire CAFI réfléchit, "des années de plaidoyer constant ont forcé

les acteurs internationaux à prendre plus au sérieux la participation des ADIFes", augmentant leur visibilité dans la coordination humanitaire. Les ADIFes participent activement à des plateformes de plaidoyer de haut niveau, telles que la Commission sur le Statut des Femmes (CSW), et la Réunion Annuelle des Partenaires du CTA, pour construire la crédibilité et l'influence sur la politique nationale et internationale sur la VBG.

💡 Les ADIFes tirent profit également d'un plaidoyer intersectoriel, unissant leurs forces avec des réseaux féministes pour potentialiser leurs demandes pour plus de transparence et de redevabilité. 💡 A travers ces efforts, les ADIFes appellent à des engagements durables, sur le long-terme par les bailleurs, les agences de l'ONU, et les ONGI, afin que leur participation ne soit pas limitée à des projets ou secteurs spécifiques mais soit intégrée aux cadres humanitaires de manière générale et constitue un méthode de travail.

La visibilité n'est pas juste l'exposition pour les ADIFes—c'est un pilier pour la légitimité, le plaidoyer, et l'influence. Sans elle, leurs contributions sont souvent dans l'ombre, ou cooptées par des organisations plus grandes. Pour les ADIFes, la visibilité signifie le pouvoir, mais cela doit se traduire par des ressources tangibles, et l'accès aux décisions, pour éviter de devenir une reconnaissance symbolique et creuse. ■



La visibilité est notre crédibilité, notre voix, et notre chemin vers la pérennité. Mais il ne suffit pas d'être vues; nous devons être entendues et incluses dans les décisions qui façonnent notre avenir."

Représentante d'ADIFe, Partenaire CAFI.

Recommandations

Pour les ADIFes:

- Echanger avec les mouvements féministes internationaux pour contrer les hostilités anti-genres et renforcer le plaidoyer collectif.
- Demander un soutien aux bailleurs pour des formations en sécurité, plans de contingences, et protection du personnel dans les contextes à haut risque.

Pour les ONGI:

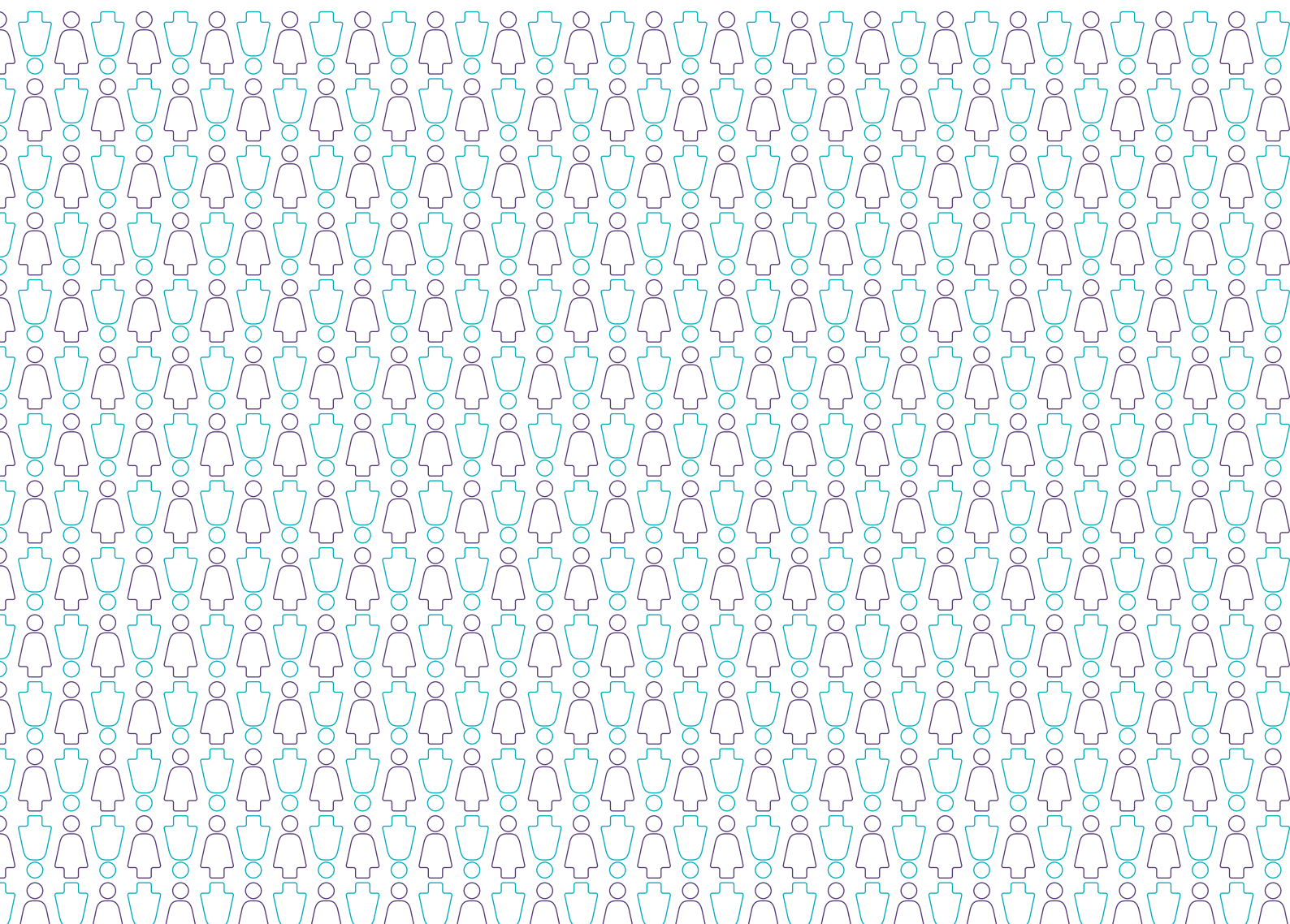
- Faciliter le dialogue avec les ADIFes sur la gestion des risques dans les environnements difficiles et plaider pour un soutien des bailleurs pour la sécurité.
- Créer des espaces pour l'apprentissage mondial pour contrer les hostilités anti-genres et amplifier les réponses localisées et menées par des femmes.
- Interagir avec les ADIFes pour discuter les risques spécifiques liés à leur travail sur la VBG, et le soutien dont elles pourraient avoir besoin pour protéger leur personnel et les communautés qu'elles soutiennent.

Pour les agences de l'ONU:

- Augmenter la visibilité des ADIFes sur les systèmes de gestion d'information, tels que l'Activity Info de l'UNHCR, comme manière de reconnaître leur contribution spécifique aux réponses humanitaires.
- Plaider auprès gouvernements hôtes pour des initiatives de prévention, réduction et réponse à la VBG qui soient localisées et basées sur les droits.
- S'engager à lever les barrières à une participation significative, y compris par la communication, la traduction et un accès amélioré aux informations essentielles.

Pour les bailleurs:

- Soutenir les plans de contingences et de sécurité pour les ADIFes en zone de conflit.
- Soutenir le renforcement de capacités sur la VBG pour les gouvernements hôtes, et financer la recherche sur les conséquences sociales, économiques et médicales de la VBG.



LEVER LES BARRIÈRES ET OUVRIR LA VOIE

Ce rapport souligne une vision de changement. Un avenir où les ADIFes sont autonomisées, soutenues, et traitées comme partenaires à part entière de l'action humanitaire. Lorsque les ADIFes dirigent, les réponses humanitaires deviennent plus inclusives, pérennes, et en alignement avec les réels besoins et droits des communautés affectées, y compris les femmes et les filles. **La participation significative et le leadership local représentent le chemin pour prendre en charge les causes profondes et les conséquences de la VBG durant les crises**, assurant un soutien et une protection qui font profondément écho aux vies des personnes affectées.

Les messages de plaidoyer présentés dans ce rapport prennent source dans les voix, l'aspiration et l'appétence des femmes pour une 'manière de faire' alternative. Elles proposent des changements pratiques et à fort impact, qui peuvent créer un paysage humanitaire plus inclusif et plus soutenant pour les ADIFes. Les recommandations se centrent sur un travail vers une distribution plus juste du pouvoir, des partenariats et une attribution des ressources plus équitables, promouvant des prises de décisions plus inclusives et plus de transparence. Le parcours pour concrétiser cette vision requiert des mesures audacieuses de la part des acteurs humanitaires, telles que :

- **Les Bailleurs** doivent repenser leurs approches au financement et fournir des financements socles flexibles pluriannuels, pour améliorer la pérennité, la croissance stratégique, et la résilience des ADIFes. Ils ont également une influence importante pour refaçonner les cadres de risques et mettre en valeur les partenariats égaux.

- **Les agences de l'ONU** doivent travailler à décentraliser le pouvoir dans les espaces humanitaires, favoriser les plateformes inclusives qui lèvent activement les barrières, et créer des voies pour que les ADIFes puissent prendre des rôles de leadership.
- **Les ONGI** doivent relever le défi de devenir de réels alliés des ADIFes, partageant le pouvoir, les capacités, les ressources et le savoir, et les plateformes de plaidoyer pour amplifier les voix et la représentation des ADIFes dans la sphère humanitaire.

Lorsque les ADIFes ont le leadership, les réponses humanitaires prennent racine dans le contexte local, permettant une prévention et protection plus efficace pour les femmes et les filles affectées, de manière appropriée et pérenne. En levant les barrières identifiées par ce rapport — dynamiques de pouvoir inéquitables, financements insuffisants, responsabilisation limitée et espaces opérationnels rétrécis — un système humanitaire qui autonomise les ADIFes à diriger et transformer des vies de manière durable, est possible. Cette vision nécessite **courage, collaboration, et engagement à repenser le pouvoir pour un changement plus pérenne et durable** — un chemin à venir qui cherche à apporter un soutien significatif, compatissant et efficace aux femmes et aux filles à travers le monde. ■

ANNEXE

Considérations Ethiques et Inclusion

L'approche de l'équipe de consultance dans cette recherche est basée sur les principes éthiques en recherche et les approches féministes, s'appuyant sur au moins cinq différents aspects.

Premièrement, la **sécurité de tous les individus** (participants et participantes, chercheurs et chercheuses) durant l'étude. La sécurité des participant.es a été priorisée par rapport à toutes les autres considérations et prise en compte tout au long de la recherche. L'approche de l'équipe s'est centrée sur les besoins des participant.es, qui connaissent le plus les contextes dans lesquels ils/elles travaillent et les risques potentiels liés à leur participation à l'étude. Ceci comprenait, entre autres, que les participant.es étaient informé.es du but final et de toutes les étapes de l'étude, et on fait un choix libre et éclairé de participer ou non, notamment avec la possibilité d'interrompre la participation à tout moment.

Deuxièmement, **anonymat et confidentialité** sont au centre de notre approche, et notre conduite à tenir standard a été de maintenir la confidentialité de chaque participant.e ou partie prenante. Cela veut dire, entre autres, que les données des participant.es ont été anonymisées avant d'être utilisées pour ce rapport final, à l'exception de certains cas spécifiques qui présentaient une réflexion, une pratique, ou un exemple pour lequel l'équipe de consultance a sollicité un consentement pour l'inclusion dans ce rapport.

Troisièmement, l'équipe de consultance a respecté l'**approche de ne pas nuire**. Cela veut dire que l'équipe a réfléchi aux impacts négatifs non-intentionnels de la recherche sur les participant.es et leurs organisations. L'équipe a tout fait pour minimiser le danger potentiel de la participation à cette recherche, entre autres en anticipant et discutant des risques et menaces potentiels avant chaque contact avec les participant.es.

Au-delà de l'approche de ne pas nuire, l'équipe de consultance a aussi mis en place une **approche de contribution positive**. Pour l'équipe, l'objectif de la recherche est de contribuer positivement à atteindre la justice sociale en améliorant les vies des participant.es ou parties prenantes, et les communautés dont ils ou elles font partie, y compris à travers une action et un engagement politique avec les processus politiques. Autrement dit, l'équipe de consultance s'est assurée que les parties prenantes ne se limitaient pas à partager des informations, mais qu'elles tirent un bénéfice du processus. Les attentes et besoins concernant l'étude étaient donc mentionnés aux participant.es avant le début du questionnaire, des EIC, et des ateliers.

Quatrièmement, la **transparence** était importante pour l'équipe de consultance. Au départ des questionnaires, EIC et ateliers, les participant.es étaient informé.es d'objectif, la nature, et la finalité de la recherche.

De plus, **une équité d'accès** a été préservée tout au long de la recherche. Pour vérifier si les répondant.es aux questionnaires, entretiens et ateliers avaient rencontré des barrières dans la collectes des données, l'équipe a recueilli des informations sur l'éthique, l'inclusion et l'accessibilité, avant de lancer la collecte de données. Un feedback a été sollicité auprès de CARE Deutschland e.V. concernant les dynamiques de pouvoir entre les participant.es, la présence de handicaps, de barrières de la langue ou de préférences et objections à l'enregistrement des EIC et des ateliers, accès à internet, capacité à répondre à un questionnaire court sur un ordinateur portable ou un téléphone, et des considérations de sécurité. Des ajustements spécifiques ont été faits par l'équipe de consultance pour résoudre toute problématique d'iniquité soulevée par CARE Deutschland e.V. et les partenaires CAFI.

Au-delà des principes ci-dessus qui sous-tendaient le travail de l'équipe de consultance, l'équipe a respecté les politiques de CARE Deutschland e.V., telles que la protection et la prévention de la fraude et de la corruption.

Méthodologie

Ce rapport a été élaboré sur la base d'une méthodologie féministe, qui cherche activement à autonomiser, habiliter, et inspirer les femmes impliquées. Pour la revue de la littérature, l'équipe a examiné les documents clés liés aux discours de Politiques Etrangères Féministes, y compris la Feuille de Route CTA 2021-2025, les Recommandations de GFFO pour la Politique Etrangère Féministe, les recommandations et rapports de l'IASC et du Grand Bargain, entre autres, ainsi que les documents du projet CAFI. L'étude a utilisé une approche pluridimensionnelle pour générer et trianguler les données pour appuyer les objectifs de cette mission. Dans la phase de collecte de données, les EIC ont eu lieu avec douze membres de personnel de onze partenaires CAFI de chacun des neuf pays partenaires au ALC, AOC, MENA et Ukraine, trois signataires CTA (incluant l'Allemagne et la France), ainsi que le personnel de deux ONGI signataires du CTA.

Les EIC avec des partenaires au MENA ont été facilités en arabe, en AOC en français, en Ukraine en ukrainien, et en ALC en anglais avec une interprétation simultanée espagnol/anglais.

Un questionnaire en ligne avec 205 ADIFes des réseaux nationaux CAFI dans toutes les régions a également été

réalisé, et diffusé à toutes les ADIFes au sein des réseaux. Le questionnaire a été traduit en français, espagnol, ukrainien, et arabe, et administré dans ces langues. Parmi les ADIFes, 45 ont répondu en ALC (sur 49), 42 en région MENA (sur 51), 28 en AOC (sur 64), et 25 en Ukraine (sur 36). Etant donné que les taux de réponses en AOC et Ukraine représentaient respectivement 44 et 69% des ADIFes dans leurs réseaux, les résultats de ces régions doivent être interprétés avec prudence.

Suite au questionnaire et aux EIC, l'équipe a animé un atelier intitulé 'espace d'apprentissage collectif' qui a permis aux partenaires CAFI d'engager une réflexion profonde sur les résultats initiaux de l'étude. Ceci s'est poursuivi par un deuxième atelier où les partenaires et l'équipe de consultance a co-créé des messages de plaidoyer pour profiter de l'élan collectif lié à l'étude. Les résultats et recommandations ont été validés et affinés lors d'un atelier supplémentaire en marge de la Réunion Annuelle des Partenaires (en novembre 2024) à Berlin. Des prestataires de CARE Deutschland e.V. ont assuré une interprétation simultanée en français et en espagnol pour tous les ateliers. Tout au long de cette recherche, les partenaires CAFI ont suivi le processus de près, pas à pas, fournissant un feedback à l'équipe de consultance sur le processus de recherche, de la conception à la rédaction, en passant par les outils de recueil de données, et participant activement à la cocréation et la finalisation des messages de plaidoyer utilisés dans ce rapport.

L'équipe de consultance a analysé les résultats du questionnaire, réalisé des analyses thématiques et de contenu concernant les données qualitatives des EIC et des ateliers, et les ont triangulées pour saisir les tendances et thèmes inattendus, et cadrer les priorités de plaidoyer de ce rapport.

Résultats de questionnaires complets et outils de recueil de données

La base de données complète des résultats du questionnaire sont fournis dans un fichier annexe qui peut être consulté ici.

Défis et limites

L'étude a une limite émanant d'un accès inéquitable aux ressources, informations et réseaux au sein des ADIFes du projet CAFI. Seules quelques ADIFes participantes sont des signataires CTA, ce qui leur octroie un accès privilégié aux priorités des bailleurs, tendances de financements, et espaces de décisions. Cet avantage a pu influencer leurs points de vues et attentes concernant la 'participation significative'. A l'inverse, les ADIFes de l'étude qui ne sont pas signataires CTA ont pu avoir un accès plus limité à l'information, aux ressources et aux réseaux, ce qui a pu causer une différence dans leurs points de vues et attentes concernant la 'participation significative'. Malgré ces disparités, l'équipe de consultance a fait des efforts pour s'assurer que ces perspectives diverses soient prises en compte lors du recueil des données.

La représentativité et la généralisabilité des résultats des questionnaires au niveau de chaque région s'est retrouvé

être un challenge clé de cet étude. En particulier, la région AOC a eu un taux de réponse très bas, à 44% (28 ADIFes sur les 64 ADIFes en AOC). Un challenge similaire bien que moins aigu s'est retrouvé en Ukraine, où 69% des ADIFes ont répondu (25 sur 36). Cela veut dire que, bien que les données régionales d'ALC et MENA soient représentatives des points de vues des ADIFes du réseau CAFI de ces régions, les données émanant des ADIFes d'AOC et d'Ukraine doivent être interprétées avec prudence.

La fracture numérique, en particulier pour les ADIFes situées dans des zones reculées ou contraintes en ressources, a posé un obstacle important. Plusieurs organisations opérant dans des zones de conflit, ont eu un accès limité à internet ou à la technologie, limitant leur participation aux questionnaires en ligne et EIC, et les deux ateliers de suivi en ligne ont été un défi. Afin de remédier à cela, le questionnaire a été adapté aux smartphones, et les participants ont eu dix jours pour remplir le questionnaire pour tenir compte d'un accès intermittent à internet. Malgré ces efforts, la possibilité persiste que certaines ADIFes aient été empêchées de participer du fait de ces contraintes logistiques.

De plus, les problématiques liées à la sécurité, la charge de travail, et la fatigue causée par la collecte de données comportait un risque sur la qualité et la complétude des réponses. Beaucoup de participant.es font face à une surcharge importante de travail en situation de crise, à des requêtes multiples de la part de différents acteurs pour partager leurs réflexions et leurs données, et à la possibilité de surveillance par les acteurs étatiques, ce qui a pu les forcer à fournir des réponses précipitées ou incomplètes ou qui ont pu affecter l'ouverture et la candeur de leurs réponses. Pour réduire cela, le questionnaire était ciblé et concis, et rappelait la valeur et l'impact de leurs contributions. Il leur était également demandé de privilégier leur sécurité lors de la réponse aux questions.

De plus, un biais de réponse potentiel a pu être introduit par les participant.es qui ont pu se sentir obligé.es de se conformer aux attentes des bailleurs et des ONGI plutôt que d'offrir leur perspectives réelles. Ceci est particulièrement courant lorsque les dynamiques de pouvoirs influencent la perception de ce qui est la 'bonne' réponse. Pour réduire ce risque, l'équipe a utilisé des techniques de questionnaires indirects, et a triangulé les données de multiples sources — EIC, questionnaires, trois ateliers avec les partenaires CAFI (dont un en présentiel), et l'étude de la littérature — pour valider et confirmer les résultats. Une attention spéciale a été portée, en particulier mais pas uniquement lors de l'atelier en présentiel, pour créer un espace sûr, ouvert au feedback, rassurant les participant.es sur le fait que la recherche visait à exprimer leurs voix, et pas à juger leur contribution.

Enfin, une limite du processus de collecte de données a été que, parmi les signataires du CTA, seuls trois bailleurs (comprenant le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères du Gouvernement français, et GFFO), et seuls deux ONGI ont été interrogées (et pas d'agences de l'ONU). Les opinions de ces organisations ne peuvent pas pleinement représenter la diversité des perspectives des bailleurs et des ONGI. ■

RÉFÉRENCES

- Agence Française de Développement. (n.d.). *Support Fund for Feminist Organizations*. <https://www.afd.fr/en/support-fund-feminist-organizations>
- CARE International, Child Protection Cluster, Child Protection Area of Responsibility, GBV AoR, Global Education Cluster, Global Nutrition Cluster, Global Protection Cluster, & Global WASH Cluster. (2018). *Placing women responders at the centre of humanitarian protection programming: Opportunities for coordination groups*. Global Protection Cluster. <https://globalprotectioncluster.org/sites/default/files/2022-12/09.-care-support-to-wlos-in-coordination-groups.pdf>
- CTA. (2022a). *Call to Action on Protection from Gender-Based Violence in Emergencies - Partners*. <https://www.calltoactiongbv.com/partners>
- CTA. (2022b). <https://www.calltoactiongbv.com/>
- CTA. (n.d.). *Road Map 2021-2025*. https://1ac32146-ecc0-406e-be7d-301d317d8317.filesusr.com/ugd/1b9009_e8c2214a8950412cbd82599e6c08b110.pdf
- GFFO. (2022). *Shaping feminist foreign policy - Federal Foreign Office guidelines*. <https://www.auswaertiges-amt.de/resource/blob/2585076/4d2d295dad8fb1c41c6271d2c1a41d75/ffp-leitlinien-data.pdf>
- Grand Bargain Secretariat. (2024). *Highlights of the 2024 Grand Bargain self-reporting cycle*. <https://interagencystandingcommittee.org/sites/default/files/2024-10/Highlights%20-%20Grand%20Bargain%20Self-Reporting%20Cycle%202024.pdf>
- The Grand Bargain. (2016). *The Grand Bargain: A shared commitment to better serve people in need*. https://interagencystandingcommittee.org/system/files/grand_bargain_final_22_may_final-2_0.pdf
- Himaya Daeem Aataa (HDA). (2024). *Crisis in Lebanon: The voices of women-led organizations*. <https://reliefweb.int/report/lebanon/crisis-lebanon-voices-women-led-organizations-july-2024>
- IASC Humanitarian Financing Task Team, Localisation Marker Working Group. (2018). *Definitions paper*. https://interagencystandingcommittee.org/sites/default/files/migrated/2018-01/hfft_localisation_marker_definitions_paper_24_january_2018.pdf
- IASC Reference Group on Gender and Humanitarian Action. (2024a). *Policy on gender equality and the empowerment of women and girls in humanitarian action*. <https://interagencystandingcommittee.org/sites/default/files/2024-03/IASC%20Policy%20on%20Gender%20Equality%20and%20the%20Empowerment%20of%20Women%20and%20Girls%20in%20Humanitarian%20Action.pdf>
- IASC Reference Group on Gender and Humanitarian Action. (2024b). *IASC guidance on engagement, participation and decision-making by women-led organizations in humanitarian action*. <https://interagencystandingcommittee.org/iasc-reference-group-gender-and-humanitarian-action/iasc-guidance-engagement-participation-and-decision-making-women-led-organizations-humanitarian>
- IASC. (2021). *IASC guidance on strengthening participation, representation and leadership of local and national actors in IASC humanitarian coordination mechanisms*. <https://interagencystandingcommittee.org/operational-response/iasc-guidance-strengthening-participation-representation-and-leadership-local-and-national-actors>

- Janoch, E. (2023). *Becoming a better partner: How CARE is turning pledges into reality*. <https://www.care.org/news-and-stories/becoming-a-better-partner-how-care-is-turning-pledges-into-reality/#:~:text=We%27ve%20signed%20the%20Pledge,way%20we%20think%20about%20partnerships>
- Lescaudron, M., De la Cruz, P., Hellebrandova, K., Laaban, A., Jacques-le-Seigneur, T., Coulibaly, O. K., & Guiella, G. N. (2022). *Intermediate evaluation of Fonds de Soutien aux Organisations Féministes (Support Fund for Feminist Organisations) 2020-2022*. Summary of the final report. Internal document.
- Macheke, F., & Michaeli, I. (2023). *Global South civil society lens: Towards Germany's feminist international cooperation*. <https://centreforfeministforeignpolicy.org/2023/03/08/global-south-civil-society-lens-towards-germany-s-feminist-international-cooperation/>
Centre for Feminist Foreign Policy
- Nyajima, A., Al Bakri, N., Ngum Ndi, V., Trokhym, I., Frangieh, J., Yaftali, Z., Tsongo, C., Veloza Martinez, E., Adhikari, R., Naffa, L., Tulay-Solanke, N., Borges, B., Salif-Toure, O., & Ramirez, M. L. (2024). *Women-led organisations in humanitarian response*. <https://odihpn.org/magazine/women-led-organisations-in-humanitarian-response/>
Issue 85.
- Page, E. (2024). *Strengthening GBV partnerships through localized coordination* [CTA webinar presentation on September 25th, 2024]. UNHCR data.
- Rieger, N., Pearson, M., Nelson-Pollard, S., & Belcher, E. (2024). *Falling short? Humanitarian funding and reform*. <https://devinit.org/resources/falling-short-humanitarian-funding-reform/>
- Sahni, N., Bielak, D. (.), & Kater, S. (2022). *Lighting the way: A report for philanthropy on the power and promise of feminist movements*. <https://www.bridgespan.org/insights/philanthropy-and-feminist-movements>
- USAID, Active in Development Aid, GBV AoR, Women for Change, & Trocaire. (2023). *Women-led organizations' (WLOs) leadership in GBV coordination resource package*. <https://gbvaor.net/node/1833>
- Women7. (2024). *Women7 Italy communiqué - Feminist demands for building an equal, just, sustainable and peaceful future*. <https://drive.google.com/file/d/1f-elzTYLIIIXpvno8pVdJoMxUmrqQ17f/view>



MISE EN ŒUVRE SUR LE TERRAIN DE L'APPEL À L'ACTION

CARE Deutschland e. V.

Siemensstraße 17

53121 Bonn

Allemagne

Tel.: +49 (0) 228 – 97563 0

E-Mail: info@care.de

www.care.de

Copyright © CARE Deutschland e.V.

Cette publication est protégée par un copyright. Son utilisation est autorisée à condition d'en mentionner l'auteur. Toute autre forme de reproduction ne peut être utilisée qu'avec l'autorisation du titulaire des droits d'auteur.